



Alger  
**Un réseau impliqué dans  
la contrebande de pièces  
archéologiques anéanti**

>> Page 2

**INFORMER ET PENSER LIBREMENT**

Quotidien National d'Information - Lundi 14 Novembre 2016 - 13 Safar 1438 - N° 1334 - Algérie : 10 DA / 1 €

Développement, investissement, croissance...

## Le discours pragmatique de Sellal



>> Lire page 3

Prochaines législatives



**Bedoui :**  
**«La date du scrutin  
sera arrêtée par le  
Président Bouteflika»**

>> Page 4

J-16 de la réunion  
de l'OPEP à Vienne

**L'Algérie et  
l'Arabie saoudite  
sereines**

>> Page 6

Modernisation  
de la justice

**40 procès tenus  
par visioconférence  
dans 13 tribunaux  
et cours de justice**

>> Page 24

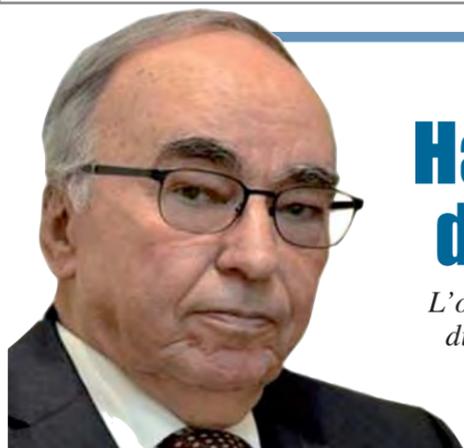
**L'ECHO SPORTIF**

Mondial-2018  
(Qualifications/2e journée)



**Le Nigeria nous  
a fait très mal !**

>> Page 23



Opération d'emprunt national  
**Hadji Baba Ammi annonce  
des résultats satisfaisants**

*L'opération d'emprunt national pour la croissance économique, lancée  
du 17 avril au 16 octobre 2016 aura connu un franc succès selon le  
ministre des Finances, car ayant permis la collecte de pas moins  
de 568 milliards de dinars.*

>> Lire page 7

Alger

## Un réseau impliqué dans la contrebande de pièces archéologiques anéanti

La section recherche du groupement régional de la Gendarmerie nationale d'Alger, a procédé au démantèlement d'un réseau de 11 personnes opérant dans les wilayas d'Alger, de Djelfa et de Béjaïa impliqué dans la «contrebande de pièces archéologiques», a-t-on appris ce dimanche à Alger auprès du groupement...

«**S**ur la base d'informations reçues par la Gendarmerie nationale faisant état de l'existence de personnes qui se livrent au trafic de pièces archéologiques rares, 11 personnes âgées entre 28 et 40 ans ont été appréhendées, a déclaré à la presse la chargée de la communication du groupement régional de la gendarmerie, le sous-lieutenant Souad Ounis, lors de la présentation des objets saisis dont des pièces archéologiques en métal et des pièces de monnaie de divers volumes. Les personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République du tribunal de Cheraga pour répondre de plusieurs chefs d'accusation à savoir

«association de malfaiteurs et trafic et détention de biens archéologiques». Entre autres objets saisis, figurent également «le mercure (rouge et gris), un appareil de détection de métal et 4 véhicules utilisés par les membres du réseau pour le transport et le trafic de pièces archéologiques à travers le territoire national». Concernant les délits de trafic de stupéfiants, les unités de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Birtouta ont démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et produits psychotropes. Composé de 4 individus dont deux ressortissants africains, le réseau opérait au niveau des quartiers d'Alger, a précisé le chef de la brigade, le



commandant Lamine Merrah. Il a ajouté à ce propos, que l'opération s'est soldée par la saisie de 1,5 kg de kif traité au niveau de la commune d'El Mouradia et 111 comprimés psychotropes et une voiture qui servait au

transport des stupéfiants outre d'importantes sommes d'argent et des armes blanches. Les accusés seront présentés dès la fin des investigations devant les parties judiciaires compétentes, selon le commandant Merrah.

CRAAG

## Secousse tellurique de 3,7 degrés dans la wilaya de M'sila

Une secousse tellurique de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 22h06 à Béni Ilmane dans la wilaya de M'sila, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au nord-ouest de Béni Ilmane, précise la même source.

M'sila

## Un jeune assassiné

Un homme, trente ans environ, a fait l'objet d'une agression mortelle, dans la nuit de jeudi à vendredi, et a rendu l'âme au CHU de Bou Saâda, suite à une hémorragie cérébrale et ce, après avoir reçu un coup fatal à l'aide d'un instrument contondant. La victime aurait été prise à partie par trois délinquants. Le mobile de ce crime serait le vol. La victime aurait été agressée lorsqu'elle se rendait à l'agence des bus quand le trio surgissait en proférant des menaces avant d'en venir aux mains pour asséner des coups au jeune homme, qui sera évacué une première fois vers les urgences médicales de l'hôpital, dans un état très sérieux, il où il rendit l'âme. L'enquête ouverte par les services de police aura à élucider les circonstances exactes de ce drame.

## Accidents de la circulation 6 morts et 17 blessés en 24 heures



Six personnes ont trouvé la mort et 17 autres ont été blessées dans sept accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi ce dimanche par la Protection civile. L'accident le plus grave a eu lieu dans la wilaya d'Annaba, avec deux morts et deux blessés dans une collision entre un véhicule léger et un camion de type semi-remorque, survenue sur la route nationale RN 44, au niveau de la commune de Oued El Aneb, note la même source.

## Le cadavre d'un homme repêché de la mer à Cherchell

Le corps inerte d'un pêcheur à la ligne a été découvert flottant sur l'eau du littoral de la commune de Cherchell, le soir de jeudi dernier. Il s'agit du cadavre d'un homme de 40 ans, connu localement comme un mordu de la pêche à la ligne. Selon certains échos de la région, il est parti comme à l'accoutumée pour une partie de pêche sans jamais revenir. La victime, qui s'est installée dans un recoin au bas des récifs, a été surprise par une lame qui l'a carrément aspiré vers la mer qui était très agitée ce soir-là, ne lui laissant aucune chance d'en réchapper. Ce n'est que le lendemain que d'autres pêcheurs ont aperçu un corps sans vie flottant sur les eaux. Ils prirent une barque et se dirigèrent vers le corps ballotté par les eaux pour le secourir, mais il était déjà trop tard. Le cadavre a été déposé à la morgue de l'hôpital de Cherchell et une enquête est en cours pour élucider les circonstances de ce drame.

Béjaïa

## Saisie de 15 500 paquets de cigarettes



Opérant au niveau du quartier d'Ihaddaden, des éléments de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Béjaïa ont eu des informations selon

lesquelles des personnes s'adonnaient au trafic de tabac. Une fois localisés et après une course poursuite, trois individus à bord d'un véhicule suspect quittèrent précipitamment leur moyen de transport pour s'enfuir, mais le conducteur de la voiture fut arrêté. L'audition de ce dernier a pu mettre les policiers sur une piste, dans des endroits différents situés dans des cités périphériques, sur les hauteurs de la ville de Béjaïa. Là, où dans trois habitations, les services de police en charge de l'affaire de contrebande ont saisi une quantité de cigarettes de fabrication étrangère, soit 15 500 paquets. Par ailleurs, les mêmes services de police avaient récupéré dernièrement quelque 2500 comprimés de psychotropes chez une personne connue dans le milieu de trafic de stupéfiants, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

El Tarf

## Découverte à El Chatt d'un atelier de fabrication d'embarcations servant à l'émigration clandestine

Un atelier de fabrication d'embarcations en bois utilisées pour les candidats à l'émigration clandestine a été découvert, dans une habitation, sise à El Chatt, a-t-on appris hier du chargé de la communication de la sûreté de la wilaya d'El Tarf. Exploitant une information faisant état d'une activité illégale dans cette habitation, les services de la Brigade mobile de la police judiciaire d'El Chatt ont, à l'issue

d'une perquisition, procédé à la saisie d'une embarcation artisanale pratiquement achevée. Les services de police ont également saisi divers matériels et équipements utilisés dans la fabrication des embarcations, a-t-on encore détaillé soulignant que le suspect dans cette affaire a été interpellé. Un dossier judiciaire a été élaboré et transmis aux instances compétentes, a-t-on conclu.

# Développement, investissement, croissance... Le discours pragmatique de Sellal

*Une administration locale efficace et débureaucratifiée assurant un service public de qualité au citoyen et promouvant l'investissement et le développement a été le leitmotiv de la réunion gouvernement-walis dont les travaux ont pris fin hier au Palais des nations.*

**E**n disant toutes les vérités sur la réalité de la situation socio-économique de l'Algérie et insistant sur la préservation de la souveraineté de la décision économique nationale dans le contexte de difficultés financières que vit le pays du fait du recul des prix du pétrole, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aura été d'une franchise totale et d'un pragmatisme inébranlable. «La conjoncture que traverse le pays, dira-t-il, nous dicte de préserver la souveraineté de notre décision économique, car notre décision politique en est tributaire. Le gouvernement ne saurait tolérer un niveau d'endettement élevé, car cela risque de compromettre l'avenir des générations futures, a-t-il ajouté, affirmant qu'il «nous incombe de penser à leur avenir». A ce titre, il y a lieu de développer les ressources d'hydrocarbures et d'appuyer les explorations, qu'il s'agisse des ressources classiques ou du gaz de schiste. Evoquant la règle 51/49 qui régit les investissements étrangers en Algérie, le Premier ministre a précisé que celle-ci avait consacré la souveraineté de l'Algérie sur son économie en dépit des critiques essuyées. Selon A. Sellal, 2017 s'annonce «difficile» pour l'économie nationale, d'où l'importance de promouvoir de nouvelles ressources économiques, notamment à la faveur des efforts des autorités locales au niveau des communes, des wilayas et des régions. Elle sera



«notre dernière chance pour opérer un changement de vision économique privilégiant la culture du travail», a averti le Premier ministre, appelant les walis et les responsables locaux à axer leurs efforts sur le soutien aux activités d'investissement dans les secteurs des industries lourde et légère, du tourisme et de l'agriculture.

Les pratiques bureaucratiques dans le secteur économique n'ont plus lieu d'être, notamment après l'introduction de lois favorisant la liberté d'initiative et protégeant les cadres gestionnaires dans la prise de décision. A ce titre, le chef de l'Exécutif a insisté sur la nécessité de changer les mentalités en matière de gestion locale et les investisseurs algériens doivent assumer leur part de responsabilité dans le développement de l'économie nationale.

A. Sellal a appelé à tenir l'analyse de la situation économique du pays à l'abri du défaitisme et du pessimisme, estimant qu'un minimum de consensus autour d'une vision économique unifiée entre le gouvernement, les autorités locales et les partenaires sociaux et économiques était nécessaire pour atteindre les objectifs escomptés.

Soulignant que la croissance sera dorénavant cherchée dans l'entreprise sur la base du

nouveau modèle économique de croissance, il a invité les responsables et les élus locaux à accorder une importance particulière à l'accroissement de l'offre foncière, la simplification des procédures administratives, l'accompagnement des opérateurs et le remplacement des PMI, du tourisme et de l'agriculture au cœur des dynamiques de développement local.

**Il a indiqué que malgré la contraction de ses revenus pétroliers depuis trois années, l'Algérie continue de résister et de déployer des efforts pour préserver la stabilité de ses indicateurs macroéconomiques**, ajoutant

que le gouvernement, comme en 2016, tablait sur un taux de croissance de 3,9% en 2017. Abondant dans le même sens, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a indiqué que ses services s'attelaient à une prochaine révision du code communal et de wilaya, conformément à la dernière révision constitutionnelle. Les modifications qui seront introduites dans ces codes visent à lever les obstacles et permettre une action plus efficace des collectivités locales. N. Bedoui a plaidé pour une révision de la fiscalité et des finances locales à travers l'institution d'un cadre fiscal et

financier permettant aux communes de sortir de leurs difficultés financières. Il a appelé les walis à œuvrer à la libération de l'esprit d'initiative au niveau des collectivités locales et à répondre aux attentes des citoyens, soulignant que la paix et la stabilité dont jouit l'Algérie aujourd'hui est la première priorité du président de la République, ajoutant que la paix et la stabilité sont un fondement essentiel pour la relance du développement et de l'investissement.

Plusieurs ministres se sont succédé pour mettre en exergue les actions entreprises pour mettre en œuvre le nouveau modèle de croissance économique et pour une meilleure gouvernance. Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a, notamment, indiqué que les travaux de réalisation de 50 parcs industriels destinés à l'investissement seront lancés avant la fin du premier trimestre 2017. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, a fait savoir, de son côté, que le secteur agricole a attribué une superficie de plus de 600 000 hectares pour la réalisation de projets structurants d'un montant de 600 milliards de dinars.

T. Benslimane

## COP22

### Bensalah à la réunion de Haut niveau prévue en marge de la conférence de Marrakech

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter à la réunion de haut niveau, qui se tiendra demain, en marge de la Conférence internationale «COP22», à Marrakech (Maroc), a indiqué ce dimanche un communiqué de la présidence de la République. «En réponse à l'invitation qu'il a reçue de sa Majesté le roi du Maroc, Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné Monsieur Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation, pour le représenter à la réunion de Haut niveau, qui se tiendra le 15 Novembre 2016, en marge de la Conférence internationale COP22, Marrakech», précise le communiqué. Le président du Conseil de la nation sera accompagné de Ramtane Lamamra, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ajoute la même source.



Ph : Slimane Lotfi ©

## Edito

### La retraite du gendarme du monde

Par  
Ali-Bouacida  
Hamid

Le nouveau président des Etats-Unis mettra-t-il fin à son rôle très controversé de gendarme du monde? Selon le programme politique de Donald Trump, il serait grand temps de s'occuper du pays lui-même, de ces millions de laissés-pour-compte, réduits à la misère alors que le budget de l'armement ne cesse d'augmenter. Et de poser la question pertinente de savoir ce qu'ont concrètement ramené toutes ces expéditions en Afghanistan, en Irak, en Syrie...Des guerres très coûteuses. Déjà, au congrès américain des voix s'élèvent pour demander aux autorités de s'occuper des affaires intérieures du pays et de renoncer graduellement au rôle néfaste et coûteux de gendarme du monde. Pour demander aussi de définir et de sévir contre le rôle joué par l'Arabie saoudite dans les attentats du 11 Septembre qui ont été commis, rappelons-le, par quinze terroristes saoudiens sur les dix-neuf qui ont pris part à l'assaut des tours jumelles. Et c'est toute la relation avec l'Arabie saoudite qui est ainsi remise en question. Une vieille relation basée sur un protectorat des Etats-Unis de la monarchie pétrolière contre une généreuse ristourne des recettes du pétrole. Et au jour d'aujourd'hui, tout le monde trouve son compte. Les Etats-Unis étaient assurés de revenus réguliers –on parle d'un tiers de la recette principale saoudienne- et l'Arabie saoudite, pouvait impunément s'adonner à son rôle favori, celui de déstabiliser les pays arabo-musulmans en y injectant le poison du wahhabisme, cette doctrine extrémiste qui prône un islam rébarbatif, coupeur de mains et de têtes. Selon donc la feuille de route de Donald Trump, ce sont les vivres -comprendre l'armement- qui vont être coupées à ce pays qui bombarde le Yémen et sème la division dans d'autres contrées. Ce n'est donc pas un hasard si un homme aussi inflexible que Vladimir Poutine applaudit à l'élection de Trump. C'est la fin de l'expansion US et surtout la troisième guerre mondiale qui est ainsi évitée avec la défaite d'Hillary Clinton, prête à déclencher un conflit nucléaire pour maintenir le rôle de gendarme du monde et d'allié d'Israël.

A-B.H.

## Prochaines législatives

# Bedoui : «La date du scrutin sera arrêtée par le Président Bouteflika»

*Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a animé, hier, un point de presse à l'issue de la rencontre walis-gouvernement. L'occasion pour lui de faire un bilan de cette rencontre qui vise à «conforter la décentralisation» et le pouvoir local.*

Il abordera également d'autres questions politiques et sécuritaires. Au sujet des prochaines législatives, il indiquera que la date du scrutin sera arrêtée par le président de la République. S'agissant de la régularité des prochaines élections, il soulignera que la mise en place de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), constitue la garantie de cette indépendance. Il rappellera au sujet de cette instance, que son autonomie vis-à-vis de l'administration constitue la preuve de son indépendance de l'administration. «Elle est unique au monde, elle a son autonomie financière, c'est elle qui se chargera du recrutement de son personnel et de ses moyens logistiques». Cette instance, ajoute le ministre de l'Intérieur, est un mécanisme permanent qui continuera à fonctionner après les élections. Elle recevra les avis et les propositions des partenaires politiques pour améliorer le déroulement des processus électoraux à l'avenir. Le ministre de l'Intérieur, affirme récuser la dichotomie, partie du pouvoir et partie de l'opposition.

Il préfère parler de «partenaires politiques», dont le souci est de servir en dernière instance l'Algérie. Sur le plan sécuritaire, le ministre de l'Intérieur relèvera l'amélioration substantielle de la situation, il rendra hommage à ce propos aux forces de l'Armée nationale populaire, et des autres services de sécurité. «Les opérations menées par l'ANP dans le Sud du pays, avec l'interception des armes, l'arrestation des terroristes et des narcotrafiquants est une preuve irréfutable de l'efficacité de la démarche». Au sujet de la rencontre walis-gouvernement, N.Bedoui commencera par rendre hommage au président de la République qui est à l'origine de ce type de rendez-vous. Il rappellera que la première rencontre a eu lieu en 2000, et actuellement nous en sommes à la septième réunion du genre. «Dans l'esprit du président de la République, il s'agit de favoriser un échange d'informations et de visions, entre responsables locaux et responsables centraux pour mettre en place une dynamique de développement», explique le ministre de l'Intérieur. La rencontre walis-gouvernement s'est terminée par des recommandations et, assure le ministre, «nous allons proposer au Premier ministre de mettre en place un mécanisme de suivi». Pour Noureddine Bedoui, les recommandations constituent pour le gouvernement une feuille de route dont l'objectif est de renforcer la décentralisation et le pouvoir local. Selon le ministre de l'Intérieur, la décentralisation est déjà en marche, il citera en exemple, l'allègement des procédures administratives et bureaucratiques en faveur des citoyens. «Un citoyen peut se rendre dans sa commune, pour retirer son permis de conduire, sa carte grise ou sa carte d'identité sans avoir à faire de longs déplacements». «Cette débureau-



cratisation est rendue possible grâce à de jeunes Algériens, entre 20 et 30 ans, qui ont fait des études d'informatique dans des instituts algériens, nous en sommes fiers». Dans le cadre de cette débureaucratization, le ministre de l'Intérieur a promis la poursuite de l'assainissement du foncier industriel «afin de faciliter la tâche aux investisseurs privés, porteurs de projets structurants».

### *Un ministre sans langue de bois et avec une grande spontanéité*

L'assistance présente hier à la clôture de la réunion gouvernement/walis, ont été agréablement surpris par la prestation du ministre de l'Intérieur, lors de sa conférence de presse. Très à l'aise devant le

micro, Noureddine Bédoui passait de l'arabe au français avec une aisance remarquable. Avec une grande spontanéité et sans langue de bois, le ministre de l'Intérieur s'est prêté volontiers aux jeux de questions-réponses des journalistes, sans en éluder une seule. Au-delà de son verbe facile, le ministre de l'Intérieur a fait preuve de cohérence et de structure dans son propos, donnant cette impression d'avoir bien travaillé ses dossiers et de les connaître par cœur, chiffres à l'appui. Pur produit de l'université algérienne, Noureddine Bédoui a fait une prestation qui nous éloigne de ces ministres ringards, au style souvent guindé, qui tremblent devant le micro et qui buttent sur les chiffres et les lettres.

Toumi S.

## Collectivités locales

# Un acteur majeur dans le développement économique



Les collectivités locales constituent un acteur majeur dans la promotion de l'investissement et la modernisation du service public. Les pouvoirs publics ne cessent d'injecter des moyens financiers très importants destinés, notamment à la poursuite de l'effort de développement local visant à améliorer le cadre et les conditions de

vie du citoyen. Cependant, malgré ces grands efforts déployés par le gouvernement le rôle de ces institutions reste toujours faible. En effet, la crise liée à la chute du prix des hydrocarbures et les conséquences sur le budget de l'Etat a amené les pouvoirs publics à donner une nouvelle orientation du rôle économique tant de l'Etat cen-

tral que des collectivités locales. Autant de questions qui se posent, notamment sur les nouvelles missions de ces structures décentralisées face aux tensions budgétaires. L'expert international Abderrahmane Mebtoul a insisté sur la nécessité de revoir toutes les politiques menées ces dernières années, car a-t-il précisé, «l'ère des transferts des budgets de l'Etat pour pallier les déficits de gestion est révolue, devant rechercher et trouver ses propres sources de financement». Il dira dans ce sens que les collectivités locales, les 48 wilayas et les 1541 communes (APC), doivent avoir d'autres missions que de se limiter à des guichets destinés à la prise en charge de certains services publics de base en s'appuyant essentiellement sur le budget de l'Etat». Appuyant ses dires, l'expert a souligné qu'il n'y pas de commune pauvre en Algérie, mais bien, souvent, une mentalité rentière prévalant au niveau des collectivités locales. Selon lui, les rapports élaborés par les services de ce ministère montrent un bilan négatif en matière de dynamisation de l'économie locale, les impôts étant insuffisamment recouverts, certains biens étant exploités sans contrepartie et d'autres détournés de leur voca-

tion. «Les responsables locaux», a-t-il également insisté «doivent à l'avenir avoir une vision et une visibilité pour le développement de leurs communes, tenant compte des spécificités et potentialités de chacune et des aspirations de ses citoyens, des responsables de wilayas et des élus à la recherche d'intérêts restreints, au discours populiste et clientéliste, sans projection vers l'avenir». L'expert trouve regrettable le fait que les APC se soient limitées aujourd'hui à distribuer le couffin de Ramadhan, et à changer les carrelages des trottoirs et places publiques. Le recouvrement des taxes locales, n'étant pas une priorité, les collectivités locales n'ayant pas orienté les fonds importants alloués par l'Etat vers la valorisation et la rentabilisation des richesses multiples dont elles disposent. Pour la gestion efficiente des espaces, Mebtoul a insisté sur la nécessité de dresser un état des lieux. «Dans le système algérien, comme rappelé précédemment, les collectivités locales ont pour l'essentiel constitué des entités assistées par un Etat qui, outre ses prérogatives propres, se voulait être l'unique gestionnaire de l'économie», a-t-il indiqué, avant

d'ajouter que «les responsables locaux n'étaient donc, de ce fait, que des exécutants des politiques et décisions arrêtées au niveau central et qui se traduisaient au niveau communal par la réalisation des actions et programmes arrêtés en séance d'arbitrage par l'organe central de la planification, au titre des plans annuels et des enveloppes budgétaires». Il a indiqué dans ce sens que «l'anarchie dont témoigne actuellement la croissance et les extensions désordonnées de nos villes, et notamment les plus grandes d'entre elles, ne pourra que s'accroître, si l'on continue à accepter que les autorités locales demeurent livrées à elles-mêmes pour répondre, sous la contrainte, à la demande sociale en espace à bâtir. Une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne s'impose supposant d'imaginer d'autres modes de gestion des ministères et de tous les appareils de l'Etat». «Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale», a-t-il précisé.

Ali B.

## Pour remplacer les retraités du secteur «Pas moins de 6000 nouveaux postes budgétaires seront ouverts en 2017», annonce Benghebrit

*Pas moins de 6000 nouveaux postes seront ouverts en 2017 pour remplacer les enseignants et le personnel administratif partis en retraite, a annoncé, hier, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.*

S'exprimant devant la presse en marge de la rencontre gouvernement-walis, la ministre a précisé que «6000 nouveaux postes seront ouverts en 2017 pour remplacer les enseignants et le personnel administratif». Pour rappel, le projet de loi de finances 2017 prévoit la création de 6000 postes budgétaires au profit du secteur de l'éducation dont 4600 postes pédagogiques et 1400 autres pour l'encadrement administratif.

### Formation de 45 000 enseignants concernés par la promotion

Le ministère de l'Education nationale lancera à partir du 26 novembre une formation au profit de 45 000 enseignants concernés par la promotion au grade de professeur principal dans les trois paliers au niveau national,



Ph : Slimane Lotfi ©

selon une circulaire publiée samedi par le ministère de l'Education nationale sur son site Internet. «Une formation sera organisée à partir du 26 novembre au profit des candidats à l'examen de promotion au grade de professeur principal dans les trois paliers», précise le document, ajoutant que les «concernés seront convoqués par les services de la

formation au niveau des wilayas».

La formation concerne 45 000 enseignants, dont 19 256 par voie d'inscription sur les listes d'aptitude et 25 744 par voie d'examen professionnel. Selon la circulaire, tous les postes relatifs au grade de professeur formateur dans les trois paliers ont été inscrits pour la promotion par voie d'inscription sur les

listes d'aptitude, car remplissant la condition d'ancienneté exigée qui est de dix années de service effectif. Pour ce qui est de la promotion au grade de professeur principal d'école primaire, CEM et lycée, ainsi que les professeurs techniques, chefs de travaux, la justification de cinq années de service effectif est exigée, quant à la promotion au grade de professeur technique de lycée, chef d'ateliers, la justification de dix années de service effectif est exigée pour la promotion au grade de professeur d'enseignement secondaire. S'agissant des procédures de promotion par voie d'examen professionnels, le ministère a indiqué qu'une liste nominative de tous les enseignants remplissant les conditions légales est en cours d'élaboration, en prenant en compte l'ancienneté demandée pour la participation aux examens professionnels. Le ministère exige toutefois la présentation des demandes de participation pendant la période des inscriptions. Par ailleurs, le ministère a fait savoir que le calcul de l'ancienneté pour les enseignants intégrés se fait par le cumul du grade d'origine et du grade d'intégration conformément au décret exécutif N°12-240 modifiant et complétant le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale.

Naïma T.

## Lait

### La facture d'importation en baisse de près de 30% sur les neuf premiers mois

La facture d'importation du lait a reculé à 618,88 millions de dollars (usd) durant les neuf premiers mois de 2016, contre 880,88 millions USD à la même période de 2015, soit une baisse de 29,74%, a-t-on appris auprès des Douanes. De janvier à septembre, les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont également reculé pour s'établir à 262 792 tonnes contre 301 432 tonnes, soit une réduction de près de 13% entre les deux périodes de comparaison, indiquent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statis-

tiques des douanes (Cnis). Outre la baisse des quantités importées, la facture a reculé également en raison de la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. Ainsi, durant les sept premiers mois 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie des poudres de lait s'est établi 2319 USD/t, en baisse de 21,34% par rapport à la même période en 2015. En 2015, la facture des importations du lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, avait déjà reculé à 1,04 milliard de dollars (md USD) en 2015 contre 1,91 md USD en 2014, pour des quantités de

372 252 tonnes contre 395 898 tonnes. Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, des mesures avaient été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019. Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries

et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé). D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait.

Il s'agit, notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de

cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages).

Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

## AAPC

### Un décret pour la réduction du taux de sucre, de sel et des matières grasses

Un décret exécutif visant la réduction du taux de sucre, de sel et des matières grasses dans les denrées alimentaires sera bientôt promulgué, a indiqué Mohamed Toumi, directeur exécutif de l'Association algérienne de protection du consommateur, lors des portes ouvertes organisées par l'Association algérienne du diabète, en collaboration avec le ministère de la Santé, au centre commercial ARDIS. «L'Association algérienne de protection du consommateur et en collaboration avec les ministères de la Santé et du Commerce, ont élaboré un décret exécutif qui obligera les producteurs à réduire le taux de sucre, de sel et des matières

grassées dans les denrées alimentaires», a-t-il affirmé, soulignant que ce décret permettra de «mieux contrôler» les producteurs et les boulangers. Dans le même sillage, une commission interministérielle (ministères de la Santé et du Commerce), existant depuis 2014, a été chargée d'engager une réflexion sur l'allègement du poids de la baguette de pain à moins de 250 grammes. Pour sa part, l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) a «salué» cet arrêté bien avant sa promulgation officielle, ajoute le directeur exécutif de l'Association algérienne de protection du consommateur, indiquant que les producteurs

ont «consenti» de réduire le taux de sucre, de sel et de matières grasses dans les denrées de première nécessité. Par ailleurs, le Dr Grim Nacer, conseiller au cabinet du ministère de la Santé, a indiqué que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, donnera prochainement le feu vert pour l'élaboration d'une étude sur les facteurs d'atteinte du diabète, afin de déterminer les vraies causes de cette maladie, ainsi que le nombre de personnes atteintes de diabète en Algérie. Une étude basée sur l'approche Stepwise adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## Transport scolaire

### Une somme de 6 milliard de dinars allouée cette année

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a indiqué samedi à Alger que 6 milliards de dinars ont été alloués cette année par le gouvernement pour la prise en charge du transport scolaire des élèves pour les communes.

«C'est pour la première fois qu'une somme 6 milliard de dinars est allouée pour le transport des élèves. L'Etat n'a jamais été aussi décidé pour la prise en charge de toutes les préoccupations des élèves», a indiqué N. Bedoui, lors d'une conférence de presse, clôturant les travaux de la rencontre gouvernement-walis. M. Bedoui a ajouté que le gouvernement ne «permettra à personne de jouer avec la sécurité de nos enfants», ajoutant que les bus engagés pour cette tâche doivent être munis de toutes commodités. Le ministre de l'Intérieur a indiqué que ses services procéderont à un état des lieux exhaustif concernant cette question pour assurer une très bonne prise en charge. Les travaux de la rencontre gouvernement-walis ont pris fin repris dimanche, avec l'adoption d'une série de recommandation, en vue d'aboutir notamment à une nouvelle politique de développement local.



# J-16 de la réunion de l'OPEP à Vienne L'Algérie et l'Arabie saoudite sereines

*Le ministre de l'Energie Nouredine Boutarfa et son homologue saoudien Khalid al-Falih ont affiché leur optimisme quant à la conclusion d'un accord lors de la réunion de l'Opep à Vienne, qui concrétisera l'Accord d'Alger, a indiqué ce dimanche le ministère de l'Energie.*

Le ministre saoudien a appelé à Alger les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à trouver un consensus pour activer l'accord historique d'Alger qui prévoit de réduire la production de l'Opep à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. N. Boutarfa a reçu samedi soir à Alger le ministre saoudien de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources minérales, Khalid al-Falih. Lors de cet entretien, ils ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et les perspectives de mise en oeuvre de l'accord historique d'Alger auquel sont parvenus les membres de l'Opep le 28 septembre dernier, qui prévoit de réduire la production de l'Opep à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. Les deux ministres «se sont montrés très optimistes quant à la perspective de trouver un accord juste, équilibré et équitable lors de la prochaine réunion de l'Opep prévue le 30 novembre à Vienne qui viendra concrétiser l'accord d'Alger».

**L'Accord d'Alger a transformé les marchés pétroliers et a amélioré les relations entre pays membres de l'Opep**

A ce propos, N. Boutarfa a déclaré que l'Accord d'Alger était déjà en cours de mise en oeuvre et que les préparatifs pour la réunion de l'Opep se déroulaient dans un esprit «constructif et coopératif». «Je suis

optimiste. Nous allons, je l'espère, parvenir à un accord collectif à Vienne qui mettra en oeuvre la décision d'Alger et qui démontrera que l'Opep est encore une organisation opérante et active en vue de stabiliser les marchés», a ajouté N. Boutarfa. Pour sa part, le ministre saoudien «a rappelé combien l'Accord d'Alger a transformé les marchés pétroliers et a amélioré les relations entre pays membres de l'Opep en convergeant les opinions et en aboutissant à un accord dont la mise en oeuvre est aujourd'hui une nécessité». «Je suis optimiste», a-t-il dit par ailleurs, précisant que l'Algérie réussira à aider tous les pays à aboutir à cette entente. Nous sommes sur la bonne voie. La réunion de Vienne sera un succès». «Pour stabiliser les marchés, il est nécessaire de mettre en oeuvre l'Accord d'Alger. Je reste confiant et optimiste de voir la raison l'emporter. Nous arriverons, nous l'espérons, à un accord juste et équilibré qui prenne en considération les événements exceptionnels survenus dans quelques pays membres de l'Opep et auquel tous contribueront y compris les pays non membres», a déclaré M. Al Falih. Par ailleurs, les deux ministres «ont jugé pertinente l'idée d'avancer la réunion du Haut comité d'experts (prévue initialement le 25 novembre) au 21 novembre afin de donner le temps aux ministres de mieux examiner et d'apprécier les propositions du comité et, éventuellement, de se concerter afin de mieux préparer la réunion ministérielle du 30 novembre 2016» qui se tiendra dans la capitale autrichienne. Cette démarche «permettrait de réunir les bonnes conditions pour assurer sa réussite», ajoute la même source.

**Khalid Abdelaziz Al-Falih appelle à activer l'Accord d'Alger lors de la réunion de Vienne**

Le ministre saoudien de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources minières Khalid Abdelaziz al-Falih a appelé à Alger les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à trouver un consensus pour activer l'accord historique d'Alger qui prévoit de réduire la production de l'Opep à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. «Dans cette conjoncture marquée par une perturbation



des marchés pétroliers, il est impératif d'aboutir à un consensus entre les pays de l'Opep et de s'entendre sur un mécanisme efficace et des chiffres précis pour activer l'Accord historique d'Alger conclu fin septembre dernier lors de la réunion extraordinaire de l'Opep», a indiqué Khalid al-Falih à l'issue de ses entretiens samedi avec le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa dans le cadre d'une rencontre de concertations. Le ministre saoudien s'est dit optimiste sur l'évolution du marché pétrolier, précisant que les membres de l'Opep devraient aboutir à un accord juste et équilibré, en permettant à la Libye et au Nigeria de relever leur production après le retour de la stabilité sécuritaire, avec un gel de la production à un seuil convenu pour l'Iran. «Je suis optimiste», a-t-il dit, précisant que l'Algérie réussira à aider tous les pays à aboutir à cette entente. Nous sommes sur la bonne voie. La réunion de Vienne sera un succès». Il a salué l'Accord d'Alger qu'il a qualifié de «tournant décisif» dans les marchés pétroliers et aussi dans les relations au sein de l'Opep et entre les pays de

l'organisation et les autres pays producteurs de pétrole. Concernant les perturbations actuelles des prix du baril, M. Al-Falih a affirmé que de nombreux facteurs de pression, ont entraîné cette situation, dont le retour de la production en Libye et au Nigeria et la hausse des réserves de brut aux Etats-Unis outre d'autres facteurs économiques et géopolitiques.

De son côté, N. Boutarfa a indiqué avoir passé en revue avec le ministre saoudien la situation du marché pétrolier depuis la réunion d'Alger à ce jour, précisant qu'ils ont évoqué les mesures à prendre pour aboutir à un accord lors de la prochaine réunion interministérielle de l'Opep à Vienne. Il a ajouté qu'il s'agira d'un accord consensuel qui prouvera que l'Opep est encore efficace. L'Algérie préside la commission technique créée lors de la réunion d'Alger et chargée de définir les mécanismes de réduction de la production de chaque pays de l'Opep et de travailler en coordination avec les pays hors Opep pour consacrer les clauses de l'Accord d'Alger.

Tewfik M. / Ag.

## TIC

# Une carte pour tout type de transactions sur Internet dès le mois de décembre



Une nouvelle carte permettant d'effectuer tout type de transactions sur Internet et le règlement des achats chez les commerces sera mise à la disposition des usagers à partir du mois de décembre, a annoncé, samedi à Alger, la ministre de la Poste et des TIC, Imane Houda

Faraoun. Dans sa communication lors la rencontre gouvernementale, I.H. Faraoun a précisé que l'entreprise Algérie Poste est en phase de production d'un premier lot de 5 millions de ces cartes, à raison d'un million par mois. Elle a expliqué que cette carte permettra d'effectuer

tout type de transactions sur Internet ainsi que le règlement des achats chez les commerces qui disposent de TPE (Terminaux de paiement électronique) et intégrera, prochainement, le paiement du carburant en embarquant l'application NAFTAL. Toutefois, la ministre a appelé à la généralisation de l'usage des TPE dans le commerce, notamment de proximité, estimant que les collectivités locales sont attendues pour introduire toutes les mesures incitatives à cet effet. Mme Farouan a en outre relevé qu'Algérie Poste, après l'introduction d'un service simplifié de suivi des envois, dit «tracemail», a entamé le projet de la e-logistique pour gérer le transport et la livraison de marchandises, qui constitue une fonction de base de la Poste, mais qui sera également un «levier économique de taille», avec la généralisation du

commerce électronique et des achats sur Internet, a-t-elle dit. Dans le même registre, la ministre a fait savoir qu'un département délégué à la modernisation des systèmes financiers a été mis en place et œuvre à la modernisation en profondeur des procédures budgétaires et des modes de gestion de l'Etat (domaines publics, impôts, etc.). Elle a précisé que cette réforme permettra à l'administration de passer à une «gestion prospective et proactive, visant l'optimisation des ressources et l'efficacité dans l'usage des biens publics».

### Barkiatric

La ministre a également évoqué le développement, depuis janvier 2016, du courrier hybride et du télégramme électronique «BARKIATIC» qui permet désormais aux institutions de distribuer leurs envois, depuis leurs terminaux, directement vers

les bureaux de poste les plus proches des destinations, afin d'accélérer leur acheminement. Rappelant que 15 879 établissements scolaires et 646 établissements de santé ont été connectés, la ministre a indiqué que des projets de plateformes de gestion informatisée sont en cours de développement, pour divers secteurs. «Toutes ces avancées réalisées, ainsi que les projets en cours, connaîtront un essor encore plus fulgurant lors de la mise en oeuvre effective de la certification électronique», a indiqué Mme Faraoun, soulignant que le gouvernement a déjà mis en place toute la batterie des textes législatifs et réglementaires qui ont édifié le schéma national de certification électronique. Dans le même sens, elle a annoncé un «projet ambitieux» de raccordement massif, à raison d'un million de clients par an, en finalisation au niveau d'Algérie Télécom et qui sera lancé incessamment.

# Opération d'emprunt national Hadji Baba Ammi annonce des résultats satisfaisants

*L'opération d'emprunt national pour la croissance économique, lancée du 17 avril au 16 octobre 2016 aura connu un franc succès selon le ministre des Finances, car ayant permis la collecte de pas moins de 568 milliards de dinars.*

Dans une interview accordée, hier, à l'agence APS, en marge de la réunion gouvernement-walis, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, est revenu sur la fameuse opération d'emprunt obligataire lancée le 17 avril dernier. Il annonce des résultats satisfaisants. «Nous avons mobilisé 568 milliards de dinars jusqu'au 16 octobre 2016, c'est un montant très important et je suis très satisfait des résultats de cette opération», a-t-il dit à ce propos. Encore faut-il rappeler qu'en l'espace d'un mois après son lancement, la Banque extérieure d'Algérie a pu collecter plus de 50 millions de dinars. La plus grosse part de ce montant a été réalisée par les

entreprises du secteur public, selon le directeur général, Mohamed Loukal. Il est à noter que l'opération a été fustigée par bien d'experts et même les citoyens. D'aucuns se disaient pessimistes quant à la réussite de cette opération et craignaient le recours à un endettement extérieur, pouvant ne pas être «toléré» par le pays. Toutefois, d'autres experts, notamment l'ancien ministre des Finances, avait indiqué que l'emprunt national pour la croissance économique avait été lancé pour une durée de souscription précise. Celle-ci a été fixée pour une période de six mois avec des obligations assorties de deux taux d'intérêt fixés en fonction du délai de remboursement. Citons en ce sens les obligations de trois ans avec un taux d'intérêt de 5% et celles de cinq ans avec un taux d'intérêt de 5,75%. Interrogé cette fois-ci sur l'endettement extérieur, le ministre informe que le «Premier ministre a écarté le recours» ce mode de financement, «excessif mais il n'a pas dit que cet endettement était interdit dans la mesure où nous avons déjà contracté un prêt de la Banque africaine de développement de près d'un milliard de dollars». Ceci laisse croire que, selon les dires



du ministre qu'un recours à l'endettement extérieur reste envisageable. D'ailleurs, en attestent les propos suivants : «Nous allons voir si la situation l'exige, mais le gouvernement n'a jusqu'à présent rien décidé (à propos

de cette question), le président de la République n'a rien décidé, nous sommes en train de gérer les ressources financières dont nous disposons déjà».

Amel Driss

## Le projet de loi sur les PME De nouvelles mesures de soutien aux entreprises

Le projet de loi sur les PME, est le deuxième grand dossier en économie présenté cette année au Parlement après le code des investissements promulgué récemment. Il vient amender la loi de 2001 relative à la Petite et moyenne entreprise (PME). Lors de la présentation de ce projet, hier, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a indiqué que ce dernier comprenait des «mesures de soutien» aux PME, en matière de création, de la recherche et développement, de l'innovation, de développement de la sous-traitance. Aussi, il comprend d'autres mesures relatives à leur financement d'actions de sauvetage de celles présentant des difficultés, mais étant toutefois viables. Selon les chiffres du ministère de l'Industrie et des Mines, un peu plus de «900 000 PME opèrent actuellement en Algérie». Ce chiffre a été jugé très faible par rapport au potentiel du pays et aux objectifs du secteur. En effet, ce chiffre est loin d'atteindre celui tablé par le gouverne-

ment. Notons que le plan d'action élaboré par le gouvernement durant le quinquennat 2015-2019, vise la création «d'un million de nouvelles PME». Ce même texte prévoit également la mise en place d'un «fonds d'amorçage» pour encourager la création de start-up innovantes, notamment par le financement des frais préalables devant permettre «la conception du produit prototype (frais de recherche et de développement, prototypage, business plan...)». Cette aide entend mettre fin à l'entrave liée au «défaut de financement de la phase pré-crédation de l'entreprise, qui n'est pas pris en charge par le capital-investissement». En plus de ce fonds, le même texte contient une matière portant protection des PME, et la réduction de leur taux de mortalité estimé actuellement à 8%. Le nouveau texte prévoit, par ailleurs, une réforme du dispositif de soutien des PME sur les plans législatif et institutionnel ainsi que sur les institutions qui auront à mettre en place ce dispositif. En vertu de ce projet de loi, chaque entreprise sera sou-

tenu selon ses propres besoins au lieu d'une démarche standard, et ce, pour prendre en charge les besoins et spécifiques de chaque entreprise.

### Les motifs à l'origine de l'élaboration de ce projet ?

Il importe de noter que l'élaboration de cette nouvelle loi intervient après les résultats mitigés de l'opération de mise à niveau des PME, lancée en 2012, laquelle dit-on, n'a pas «atteint tous ses objectifs». Ainsi, l'opération a été dotée d'une enveloppe financière de près «386 milliards de dinars». Son principal objectif était de mettre à niveau «20 000 PME» sur une période de deux ans partant de son lancement. Seulement «5000 PME», avait indiqué l'Agence nationale de développement de la PME (Andpme), ont adhéré à ce programme représentant de ce fait, 25% du programme.

A.D.

Brandt Algérie

## Lancement de nouveaux lave-linge



Parmi ces modèles, le lave-linge Brandt «Intellect», disponible sur le marché local au prix de 32.990 DA. Il s'agit d'une machine tellement performante qu'elle vient de s'adjuger l'un des prix les plus prestigieux au monde, en l'occurrence le «Janus de l'industrie», décerné annuellement par le célèbre Institut français du design (IFD). «Ce dernier s'est basé sur une multitude de caractéristiques par lesquelles se distingue notre produit fabriqué exclusivement en Algérie. L'institut a relevé, entre autres, la collaboration entre le designer et l'industriel, l'avance technologique, une esthétique remarquable, ou encore le silence de la rotation (moins de 48 dB)», s'est félicité Brandt Algérie qui a précisé que le jury a tenu à mentionner également un gain de temps de 40%, une économie d'eau et l'utilisation de moins de détergent.

### Un lave-linge intelligent, ultra performant

Le lave-linge «Intellect» vous «facilite» le quotidien grâce à une nouvelle ergonomie d'interface et une adaptation «permanente» et automatique des cycles de lavage en fonction de vos habitudes. Il permet un ajustement «inégalé» des consommations d'eau, d'électricité et de la durée des cycles en

fonction de la dureté d'eau (exclusivité Brandt), de la charge et du type de Intellect, seul lave-linge du marché à tenir compte du paramètre dureté de l'eau, alors qu'il est «indispensable» pour garantir une qualité de lavage «irréprochable». Mémorisation automatique du cycle le plus utilisé. Le lave-linge «Intellect» préconise l'ensemble des paramètres. On citera le programme le plus souvent utilisé, la température la plus fréquente pour ce programme, la vitesse d'essorage choisie. Ce lave-linge permet par ailleurs de réduire «significativement» la consommation énergétique. Grâce à ce système, le tambour s'arrête automatiquement en position d'ouverture lorsque le cycle est terminé. Pour plus de confort, le portillon s'ouvre d'une simple pression du doigt. «Intellect vous donne la possibilité de choisir le meilleur pour votre linge. Ses fonctionnalités avancées, force de la marque, vous facilitent la vie au quotidien. Flash 25 minutes est le programme rapide par excellence pour laver une charge moyenne de linge peu sale, à 30°C, en 25 minutes», a ajouté le communiqué.

### Lave-linge Vedette ou l'élégance à portée de main

Le modèle «Vedette» est, depuis sa création, reconnu comme la marque spécialiste du

soin du linge, offrant des produits «faciles» à utiliser grâce à des technologies de «pointe» qui simplifient le lavage.

Il convient de noter que la marque Vedette fait partie du Groupe Brandt et est déjà présente en Algérie depuis quelques mois avec le réfrigérateur incluant deux références. Le style de ce nouveau lave-linge est remarquable grâce à son design «épuré», en outre l'esthétique de sa conception offrira une touche «d'élégance» à la salle d'eau. Sa structure toute en Inox lui garantit une longévité «unique» sur ce segment de marché. Logés dans 40 cm de large, le lave-linge top «Vedette» dispose d'une capacité de 6 kg pour accueillir le linge de toute la famille. Le lave-linge Vedette qui coûte 29.600 DA dispose de la classe A+++ en termes de consommation énergétique, ce qui en fait l'un «des meilleurs» du marché en la matière. De plus, ce lave-linge détecte automatiquement la quantité de linge, ce qui permet de gagner jusqu'à 50% de temps de lavage et d'économiser jusqu'à 15 litres d'eau par cycle. En prenant soin de votre linge, vous faites également des économies. Le lave-linge Top Vedette dispose d'un panneau de commande arrière novateur permettant une utilisation plus intuitive. En outre, il dispose de l'option de démarrage différé, permettant de faire fonctionner l'appareil à l'heure qui vous convient.

Abdellah M.

Brandt Algérie continue à creuser son sillon agressif en matière d'offres commerciales et lance cette fois ses tout nouveaux lave-linge «Top», a indiqué la marque que détient l'homme d'affaires Rebrab. Ces lave-linge, fabriqués en Algérie, sont de conformité européenne et répondent aux «exigences» fondamentales des règlements et directives européennes en termes de sécurité et de protection des consommateurs. Ils sont déjà exportés en France depuis plusieurs mois.

## Aïn Defla 275 projets d'investissements approuvés de 2012 à ce jour

Au total, 275 projets d'investissements ont été approuvés dans la wilaya d'Aïn Defla depuis 2012 à ce jour, a-t-on appris hier du directeur de l'industrie et des mines. Une enveloppe financière de 134 milliards DA a été consacrée à la concrétisation de ces projets, a indiqué Bachir Sahraoui, faisant remarquer que les projets approuvés découlent de 750 dossiers d'investissement déposés. Le secteur de l'industrie est celui qui a accaparé le plus d'intérêt des investisseurs (39 %), suivi de l'agriculture et de l'agroalimentaire (30%), des matériaux de construction (9 %), des travaux publics (8,4 %), des services (7 %), du tourisme (4 %), alors qu'un taux de 3 % a été consacré à divers secteurs. Près de 24 250 postes d'emploi sont susceptibles d'être créés par ces projets, a précisé Sahraoui, relevant que ces derniers sont implantés sur une superficie de 298 hectares.

## Campagne labours-semailles Une superficie de 90 000 ha ciblée à Djelfa

Une superficie céréalière de plus de 90 000 hectares est ciblée, à Djelfa, par la campagne labours-semailles 2016-2017, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Une superficie de 67 000 ha sont destinés à la production de l'orge, eu égard à la vocation de la région et au besoin exprimé par les éleveurs, pour cette aliment de bétail. La surface prévue pour la production du blé dur est estimée à 20 000 ha, alors que la production de l'avoine, 2 400 ha lui sont réservées, selon les services de la DSA. Parallèlement, la DSA de Djelfa prévoit une assiette agricole irriguée de 8000 ha pour l'intensification céréalière, et ce, au niveau des périmètres des localités de Tadmit, Birine, Hed Shari et Deldoul. Les techniciens de la DSA espèrent une bonne pluviométrie dans la région, pour une bonne production. Au titre de cette campagne tous les moyens matériels, semences, engrais et produits phytosanitaires ont été mis à disposition des céréaliers pour la réussite de cette campagne.

Toumi A.

# Formation universitaire Signature d'une convention cadre entre la DGSN et l'université d'Alger 3

*Une convention cadre a été signée hier à Alger entre la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et l'université d'Alger 3 (faculté des sciences de l'information et de la communication), portant sur le soutien à la formation au «Master professionnel» spécialité enquêtes économiques et financières.*

La convention renouvelable tous les cinq ans, vise «à développer et à renforcer la coopération scientifique et à promouvoir le partenariat entre les deux parties dans le domaine de la formation». Le soutien à la formation continue au profit des cadres de la DGSN, l'encadrement des étudiants stagiaires lors de leur cursus de formation portant la réalisation des projets de fin d'études sont parmi les objectifs de cette convention qui permet par ailleurs, l'accès aux services bibliothécaires, aux laboratoires de recherche scientifique, l'organisation de séminaires, de conférences, ainsi que les visites des différents établissements de formation. Le contrôleur et inspecteur régional de la police du



Ph : L'Echo d'Algérie ©

centre Mahmoud Rabah a affirmé, que son institution «œuvre à élargir la coopération avec l'université et appuyer la formation des cadres et étudiants de la sûreté nationale», précisant que cette convention «contribuera à renforcer les mécanismes de partenariat à travers, l'échange d'expériences et la formation scientifique au sein des deux institutions pour la préparation du Master professionnel. Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des orientations de la DGSN visant «à promouvoir la formation professionnelle et scientifique du

policier afin de lui permettre de relever les défis et d'élargir ses connaissances en matière de maintien de l'ordre et de stabilité». Le recteur de l'université d'Alger 3, Rabah Cheriet a souligné, l'importance de cet accord pour la promotion du partenariat dans le domaine de l'encadrement des étudiants et cadres de la DGSN par des enseignants et chercheurs universitaires. Cheriet a assuré, que l'université est prête à s'ouvrir au monde extérieur pour soutenir la formation avec d'autres secteurs et domaines».

Ali B.

## Coopération algéro-française Session de formation au profit d'une vingtaine d'officiers de la Protection civile à Blida

Une vingtaine d'officiers de la Protection civile sont entrés, hier à Blida, en stage de formation en prévention des incendies et des cas de panique dans les stades et les parcs d'attraction, dans le cadre d'une coopération algéro-française. Selon le chargé du service de prévention à la Protection civile de Blida, le commandant Benaouda Benaouda, ce stage de formation en prévention des incendies et des cas de panique dans les stades et les parcs d'attraction, dont l'encadrement est assuré

par deux officiers de la brigade de la protection civile de Paris, est organisé au profit des chefs de bureaux d'études de ce corps constitué. Deux officiers en formation, relèvent de la sûreté nationale de Blida, et les autres issus de nombreuses wilayas, recevront durant quatre jours, des cours théoriques et appliqués en matière d'organisation préventive et sécuritaire des foules, a déclaré ce responsable. Ces cours seront appuyés par des sorties vers le stade Mustapha Tchaker de Blida et

le parc d'attraction de Ben Aknoun à Alger, en vue de constater de visu les équipements préventifs et de sécurité disponibles dans ces sites. «Cette session de formation est inscrite dans le cadre de la coopération, initiée entre les deux corps de la Protection civile franco-algérien», a précisé le capitaine Dicalo Fabrice de l'unité de la Protection civile de Paris, ajoutant que l'occasion donnera lieu à «donnera lieu à des échanges d'expériences entre les deux pays».

Arab M.

## Zones d'activités de Sour El Ghozlane et d'El Hachimia Ultime appel des responsables locaux aux investisseurs de lancer leurs projets

Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont demandé les investisseurs à lancer leurs projets et d'accélérer la cadence des travaux, notamment dans les zones d'activités d'El Hachimia et de Sour El Ghozlane. Le wali de Bouira Nacer Maâskri a interpellé les investisseurs de la zone d'activité d'El Hachimia, doté d'une superficie de huit hectares, a démarré leurs projets d'investissement, qui accusent d'énormes retards. Selon l'exposé présenté sur les différents sites de la zone d'activité d'El Hachimia sur 11 projets créés, deux sont opérationnels, alors que cinq autres sont en cours de réalisation et deux autres sont à l'arrêt. Le

wali insiste avec les promoteurs on leurs rappelés que «Vous êtes tenus de lancer et d'accélérer les travaux de réalisation de vos projets dans les meilleurs délais, sinon nous nous procéderons à la récupération des assiettes du foncier industriel», a-t-il menacé.

Le premier responsable de la wilaya a, à cette occasion, appelé toutes les parties concernées, investisseurs, responsables du secteur de l'hydraulique, de la Sonelgaz locale et ceux de l'agence foncière à coordonner leurs efforts afin de doter cette zone des commodités nécessaires (gaz, électricité, internet...). Toujours à El Hachimia, Maâskri a ins-

truit les acteurs impliqués, dans ce processus d'investissement de veiller au respect des normes environnementales pour ne pas nuire à la santé des habitants. Scindée en 145 lots, la zone d'activité de la commune de Sour El Ghozlane, compte une quarantaine de projets, dont 14 projets sont à l'arrêt, neuf en cours de réalisation et huit restent non lancés, une situation due aux différents raisons, notamment la lenteur des projets liés aux contraintes techniques et administratives «contentieuses», selon les explications fournies par le directeur de l'industrie et de la promotion des investissements, Nadjib Achouri. Au niveau de son sec-

teur, Maâskri a menacé de mettre en demeure aux risques de résilier les contrats avec tout les promoteurs ne répondant pas aux attentes et engagement avec l'Etat, tout en les invitant à se rapprocher des autorités locales pour leurs facilités le démarrage de leurs projets «dans les délais et les normes requises». En marge de cette visite, le directeur de l'industrie et de la promotion des investissements a indiqué, que l'étude pour la réalisation des travaux d'extension de la zone industrielle de Sidi Khaled dans la commune de Oued El Bardi a été confiée au bureau d'étude «Cosider Engineering» en l'occurrence.

M'sila

# Augmentation de 3% dans la production des viandes rouges

*La production des viandes rouges a enregistré une augmentation de l'ordre de 3 %, au titre de l'actuelle saison agricole, totalisant 280 000 quintaux, a-t-on appris, dimanche auprès des services de la wilaya.*

La production de viandes rouges provient à 80 % de l'élevage ovin, a précisé la même source, préconisant "une augmentation significative" de la production de cette filière, "durant les cinq prochaines années", a-t-on souligné. Cette augmentation a été enregistrée, à la faveur de l'entrée en activité de nouveaux jeunes opérateurs spécialisés,

notamment dans l'élevage, l'engraissement a encore détaillé la même source indiquant que "la demande des gros consommateurs", les établissements scolaires, les universités et les établissements de formation professionnelle, notamment ont favorisé le développement de la filière viande rouge dans la capitale du Hodna. Les statistiques des directions de wilaya de l'agriculture, du commerce et de l'emploi et la sécurité sociale soulignent que cette filière compte "plus de 12 000 intervenants", a-t-on ajouté, soutenant que cette filière ne cesse de générer des postes d'emploi au profit des jeunes du monde rural. Les intervenants de cette filière activent majoritairement dans l'élevage et à un degré moindre dans les activités annexes, l'engraissement et la boucherie, a-t-on ajouté de même source. La sécheresse et le manque du fourrage subventionné sont "deux contraintes qui menacent cette activité", a-t-on considéré à la Chambre locale d'agriculture affirmant qu'en dépit de son importance



économique, cette filière continue d'être exercée de "manière traditionnelle", ce qui déteint sur ses performances. La viande ovine commercialisée dans la wilaya steppique de M'sila est très appréciée

par les consommateurs de toute la région et beaucoup de citoyens viennent en acheter, notamment, dans des boucheries des localités d'Aïn Lahdjal, de Berhoum et de Magra.

Hinda B.

Eau potable À Souk Ahras

## Les habitants de la commune de Bir Bouhouche alimentés depuis le barrage d'Aïn Dalia avant fin 2016



Les habitants de la commune de Bir Bouhouche (70 km Sud de Souk Ahras) seront alimentés en eau potable à partir du barrage d'Aïn Dalia, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité locale. Abdelmadjid Dilmi a précisé que le projet d'alimentation de cette commune en eau potable depuis le barrage d'Aïn Dalia a nécessité la réalisation d'une extension de conduite longue de 8 km depuis la commune de Berriche (Oum El Bouaghi), soulignant qu'un volume de 1 000 m<sup>3</sup> sera transféré quotidiennement de la station de

pompée de cette localité, alimentée depuis le même barrage vers la commune de Bir Bouhouche. Les premiers essais de pompage des eaux vers le réservoir de la localité de Bir Bouhouche ont été lancés samedi, en prévision de la mise en service de l'opération d'approvisionnement en cette ressource vitale des habitants de cette commune totalisant 9 000 âmes, a-t-on encore indiqué.

Le responsable a expliqué que la commune de Bir Bouhouche était alimentée en eau potable depuis des forages et des puits profonds dont le débit diminue de plus en plus ajoutant les eaux de ces

forages seront destinées à renforcer la dotation en AEP des zones rurales à l'instar des mechtas Maârkab et Baoudja.

Le projet d'alimentation en AEP de la commune de Bir Bouhouche depuis le barrage d'Aïn Dalia concerne également la zone d'activité de la même localité, a-t-on encore fait savoir soulignant l'impact de tel projet dans l'encouragement de l'investissement dans cette zone, érigée sur 30 hectares et qui regroupe un nombre important d'investissements dont des unités de production des fourrages, de fabrication de matériaux de construction notamment.

## Sûreté de wilaya de Sétif Opération coup-de-poing

À Sétif, les services de police relevant de la sûreté de cette wilaya ne cessent de déployer une intense activité sur le terrain au titre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, mais aussi à l'effet de juguler le phénomène dramatique que continue hélas à provoquer les accidents de la route. Aussi, et en application des instructions du contrôleur de police Akhrib Mohamed, chef de la sûreté de la wilaya, une vaste opération coup-de-poing a été menée ces derniers jours sur toutes les villes et autres agglomérations urbaines relevant de la compétence territoriale de ce corps de sécurité dont le redéploiement sur le terrain, autant sur le plan humain que celui des équipements, a permis de déboucher sur des résultats impor-

tants allant dans le sens de la sécurisation du citoyen et la préservation des biens publics et privés. C'est ainsi qu'un imposant dispositif de «descentes» programmées ou inopinées de même que des barages fixes et mobiles ont été mis en place par l'ensemble des services actifs de la police judiciaire et de la sécurité publique ciblant, notamment, de nombreux points noirs et autres lieux fréquentés par des délinquants. Des actions marquées, notamment, par des patrouilles pédestres et des véhicules banalisés qui ont bouclé les entrées et sorties de différents lieux et quartiers, précise le communiqué de presse de la cellule de communication et des relations extérieures de la sûreté de la wilaya. Le bilan des actions

menées, précise le même document, fait état de plus de 2.250 opérations de contrôle d'individus, l'interpellation de 85 personnes impliquées dans diverses affaires et 28 autres recherchées par des billets judiciaires ou militaires qui ont fait l'objet d'interception et de présentation devant les autorités compétentes. Par ailleurs, 1 050 véhicules ont été contrôlés, avec 95 mises en fourrière de motocyclettes et la rédaction de plus de 800 procès-verbaux pour infractions au code de la route. Des opérations qui ont permis aux services de police de saisir 140g de drogue (résine de cannabis), 90 unités de boissons alcoolisées et la récupération de plusieurs armes prohibées comme ces 10 poignards et 2 Taser électriques. Autant de

pratiques préventives et dissuasives qui ne sont pas sans porter leur fruit chaque jour, sachant que les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire, relevant des services de police de Sétif, ont procédé ces jours derniers à la saisie plus de 696 unités de boissons alcoolisées dissimulées sous des casiers de légumes et transportées à bord d'un véhicule utilitaire pour être destinées à la vente illicite au niveau de la zone industrielle, un espace quelque peu retiré de la ville. Une opération qui s'est traduite par l'arrestation de 2 personnes qui ont fait l'objet d'une procédure judiciaire pour détention et transport de boissons alcoolisées sans autorisation et fraude fiscale. Présentées devant le procureur de la République près du par-



quet de Sétif qui a ordonné leur comparution immédiate devant le magistrat du siège, ces deux personnes ont été placées sous mandat de dépôt. Cela au moment où les services de police de la sûreté de daïra de Bougaâ sont parvenus à saisir une quantité de résine de cannabis d'environ un kilogramme, procédant par là même à l'arrestation d'une personne âgée d'une trentaine d'années.

### Mascara Accélération du développement économique

Le wali de Mascara a présidé une réunion de travail pour l'accélération du développement de l'investissement économique consacrée à l'étude de l'avancement des travaux de la zone d'activité de Sidi Kada et le parc industriel au niveau de la commune d'Oggaz. L'accent a été mis sur les potentialités économiques de la wilaya dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme. Après l'étude de tous les dossiers concernant la zone polyvalente de Sidi Kada, qui englobe 60 lots, dont 25 régularisés et possédant même le permis de construire, pour rappel, cette zone permet la création de 456 postes d'emploi. Certains investisseurs ont réalisé leurs projets à hauteur de 35%, pendant que d'autres n'ont pas encore démarré, lesquels ont bénéficié d'une semaine de délai avant que leur titre ne leur soit retiré. Le wali a averti ces derniers que des mesures seront prises à leur rencontre. L'ensemble de ces projets doivent être opérationnels avant la fin de l'année. Des suivis rigoureux et permanents seront entamés. Dans le même ordre d'idées, on enregistre le retrait de 11 décisions de projets à la commission de wilaya. Ensuite, on est passé à l'étude du dossier du parc industriel d'Oggaz, un avis favorable est accordé à 43 dossiers qui peuvent créer 3 581 postes d'emploi. Enfin, des orientations strictes ont été données aux investisseurs pour faire preuve de confiance et de faire démarrer les travaux avant la fin du mois de Novembre 2016, tout en leur faisant savoir que des décisions d'échéance seront prises à l'encontre des investisseurs qui tardent à engager les travaux. Pas moins de 81 projets d'investissement ont été avalisés depuis le début de l'année dans la wilaya, représentant une valeur de 17,6 milliards de dinars, a-t-on appris auprès du directeur du guichet unique de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Selon Bachir Doumi, ce guichet de wilaya a avalisé, les 10 premiers mois de l'année en cours, 81 projets d'investissement dans sept domaines, offrant, une fois entré en activités, 1 757 emplois directs et des centaines de postes indirects. Le secteur industriel compte 36 de ces projets, soit une valeur de 11,5 milliards de dinars, le secteur des transports (22), soit 1,2 milliard de dinars et celui du bâtiment, de l'hydraulique et des travaux publics (11) représentant 1,7 milliard de dinars. Quatre projets d'une valeur de 2,1 milliards avalisés concernent le secteur de l'agriculture, 4 autres le secteur des services, deux la santé et deux autres le tourisme. L'ANDI a adopté, depuis la création en 2011 du guichet unique, 596 projets dont 350 nouveaux projets, 243 d'extension et 3 autres de réhabilitation. La valeur de ces investissements devant générer 11 000 emplois est estimée à 78,8 milliards de dinars.

## Atelier d'architecture à l'UST d'Oran Sept propositions pour la revitalisation du quartier de Sidi El-Houari

*Sept variantes de solution urbanistique pour la revitalisation du quartier historique de Sidi El-Houari (Oran) ont été proposées dans le cadre de l'atelier d'architecture animé au titre des premières journées thématiques, samedi à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB).*

Sept idées majeures, visant essentiellement à «promouvoir l'attractivité de ce quartier et à consolider ses ouvertures sur la mer, tout en préservant la dimension de son patrimoine», ont émergé à l'issue de cette rencontre matérialisant la première action de coopération à la faveur d'une convention de partenariat entre l'USTO-MB et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS, France), a précisé le chef d'atelier Djillali Tahraoui. Au total, près de trente étudiants des deux établissements ont été répartis en sept groupes mixtes (sans distinction de nationalité) pour contribuer à la réflexion engagée dans le cadre de cet atelier

appuyé, dix jours durant, par des visites sur le terrain et des tables-rondes animées par des spécialistes algériens, a expliqué D. Tahraoui, également enseignant-chercheur à l'USTO-MB. «Les maquettes, esquisses et schémas élaborés par les étudiants portent la même suggestion, mais avec des différentes sensibilités ciblant un objectif commun, à savoir la mise en valeur de l'ambiance urbaine de Sidi El-Houari et de ses rapports à la mer», a-t-il fait savoir. Les participants se sont évertués dans ce contexte à «reconsidérer le tissu urbain de ce quartier en interprétant de nouveaux liens entre certains îlots, tout en excluant le recours à la démolition du bâti, exception faite pour les immeubles en état de ruine avancé», a indiqué D. Tahraoui. «Les solutions préconisées au terme de cet atelier constituent une contribution académique susceptible d'intéresser les acteurs urbains compétents», a-t-il fait valoir en rappelant que la prise en charge de Sidi El-Houari est prévue par la loi, sachant que ce quartier a été classé «secteur sauvegardé» en février 2015. De leur côté, les encadrants pédagogiques de l'ENSAS, Volker Ziegler et Christian Horn, se sont félicités des bonnes conditions de déroulement des activités tenues à Oran et qui ont permis de consolider l'apprentissage pratique des étudiants des deux établissements



partenaires. Ils ont également estimé que le quartier de Sidi El-Houari dispose d'importants atouts à même de favoriser l'insertion de constructions modernes avec de nouvelles activités économiques, tout en préservant son identité urbaine, son patrimoine et ses rapports naturels à la mer. Ces journées se sont tenues sous le thème générique du «Rapport des villes à l'eau : Oran par rapport à la Méditerranée et Strasbourg au Rhin», a rappelé le vice-recteur de l'USTO-MB chargé des relations extérieures et de la coopération, Pr. Amine-Bouziane Hammou. Ces échanges se poursuivront, en 2017, par un séjour académique d'étu-

dians en architecture de l'USTO-MB à Strasbourg, pour un atelier dédié au tissu urbain de cette ville et à sa relation avec le Rhin (fleuve), a fait savoir Pr. Hammou. Une présentation des maquettes réalisées dans le cadre de l'atelier est prévue hier, lors de la cérémonie de la clôture, au profit d'une assistance élargie au niveau de la faculté d'architecture de l'USTO-MB. La rencontre a été animée avec la participation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS, France), en présence de responsables pédagogiques et d'étudiants.

Lehouari K.

### Santé

## Journée médicale sur les «explorations en ophtalmologie» à l'Hôpital militaire d'Oran

«Les explorations en ophtalmologie, quand et comment?», a été le thème de la 2<sup>e</sup> journée d'ophtalmologie, organisée à l'Hôpital Militaire Régional et Universitaire d'Oran Dr. Amir Mohamed Benaïssa, relevant de la 2<sup>e</sup> Région Militaire, avec la participation d'un panel de spécialistes en ophtalmologies militaires et civiles. «Cette journée a pour objectifs la formation et la mise à jour des connaissances, ainsi que l'exploration des nouveautés enregistrées jusqu'à aujourd'hui dans cette spécialité», a souligné le Général Joudjetti Rachid, Directeur Général de l'HMRUO, lors de l'ouverture de cette journée médicale. Il a ajouté que compte tenu des progrès réalisés dans le domaine de l'ophtalmologie en Algérie, les citoyens algériens n'ont plus besoin de se déplacer à l'étranger pour se soigner et que tous les actes médicaux dans ce domaine sont assurés normalement dans différentes régions du pays. De son côté, le

Général Karouat Fatiha, Chef de Service d'ophtalmologie de l'Hôpital Central de l'Armée (Ain Naâdja), a indiqué qu'il y a une grande pertinence derrière cette journée thématique. «Cette journée s'intéresse aux explorations ophtalmologiques qui occupent une très grande place, car l'ophtalmologie a commencé à être une spécialité médico-chirurgicale. On était médecins, on est devenu, ensuite, médecins et chirurgiens et aujourd'hui, notre spécialité s'est élevée au rang de spécialité technique», a-t-elle souligné, ajoutant qu'aujourd'hui, «l'œil n'a presque plus de secret pour les ophtalmologistes. Nous avançons chaque jour un peu plus, d'où la pertinence de cette journée d'ophtalmologie militaire». Concernant la santé militaire, le Général Karouat s'est félicité des moyens humains et matériels dont dispose le secteur. «Nous avons, aujourd'hui, tous les moyens d'assumer pleinement au quotidien, dans le réel, notre fonction.

Nous n'avons rien à envier à l'étranger. Il existe, aujourd'hui, une très bonne communauté d'ophtalmologistes en Algérie. Il y a plus de 1500 spécialistes dans ce domaine dans notre pays, a souligné cet officier supérieur. Les conférenciers ayant participé à cette journée médicale ont abordé plusieurs aspects du thème choisi, entre autres l'exploration de la vision, la chronologie de l'examen ophtalmologique, la motilité oculaire, l'angiographie du fond de l'œil, le glaucome et l'électrophysiologie visuelle. Par ailleurs, plusieurs laboratoires locaux et étrangers ont organisé, au niveau du hall de l'HMRUO, une exposition de matériel et de médicaments ayant un rapport direct avec l'ophtalmologie. Cette journée médicale a été organisée en exécution du plan prévisionnel des journées scientifiques du Ministère de la Défense Nationale.

L.K.

## La 14<sup>e</sup> édition du Salon «Talents et emploi» du 24 au 26 Novembre

La 14<sup>e</sup> édition du Salon «Talents et emploi» se tiendra du 24 au 26 Novembre, au Centre des conventions d'Oran avec la participation d'une trentaine d'entreprises, a-t-on appris des organisateurs. L'évènement est organisé conjointement par l'agence de conseil en communication «The Graduate» et le site de recrutement sur Internet «Emploitic.com», en partenariat avec la direction de l'Emploi et l'ANEM d'Oran, la Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie de l'Oranie, le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE et Jil FCE). «Le salon accueillera une trentaine d'entreprises spécialisées dans des domaines variés tels que l'agroalimentaire, les travaux publics, les services, les finances ou encore les télécommunications», a-t-on précisé, ajoutant que «de nombreuses entreprises de divers

secteurs d'activité et de différentes tailles seront sur place pour accueillir les candidats à l'emploi». Le salon se veut un espace de rencontre entre les recruteurs et les candidats à l'emploi, tous profils confondus et se propose de répondre aux besoins, parfois urgents et très pointus, des entreprises en matière de compétences adaptées à leurs objectifs stratégiques. Il offre ainsi à ces entreprises l'opportunité de mettre en avant leurs métiers, leurs projets et stratégies de gestion des compétences, indiquent les organisateurs, notant que l'évènement s'adresse à toutes les catégories de demandeurs d'emploi, incluant les étudiants, les jeunes diplômés, les employés débutants, les cadres confirmés et mêmes les cadres dirigeants. «Jil FCE» sera présent, tout au long du salon, pour orienter et renseigner les jeunes

porteurs de projets sur les dispositifs de soutien à la création d'entreprise et tous les moyens mis en place par les institutions publiques pour les soutenir. Cette section, créée au sein de l'organisation patronale FCE pour encourager les chefs d'entreprise de moins de 40 ans, animera des ateliers et workshop, en partenariat avec la direction de l'emploi et de la sécurité sociale d'Oran. Quelque 10 000 visiteurs sont attendus durant les trois jours de ce salon, dont 50% de la catégorie étudiants, jeunes diplômés et débutants. Les employés confirmés et les cadres moyens devraient représenter 40% des visiteurs. Les 10% restant seront des cadres dirigeants, des chefs d'entreprises et des professionnels des ressources humaines, précisent en outre les organisateurs.

L.K.

Ouargla

**Encourager le traitement à domicile de l'hémophile**

La nécessité d'encourager le traitement à domicile de l'hémophilie pour contribuer à l'amélioration de sa qualité de vie, a été soulignée à Ouargla, par les participants à une journée d'étude sur l'hémophilie. Le traitement à domicile, permettra d'assurer une prise en charge médicale préventive et soulager la douleur, en plus aider les patients atteints d'hémophile de mener une vie normale malgré la maladie, a-t-on expliqué. La présidente de l'Association nationale des hémophiles, Latifa Lamhane, a fait savoir que 2567 personnes atteintes de l'hémophile ont été recensés à l'échelle nationale jusqu'à la fin de l'année écoulée. L. Lahmane, a mis l'accent au cours de son intervention, sur l'importance de l'éducation thérapeutique des malades et leurs familles et la facilitation de la prise en charge des patients dans toutes les structures de soins à travers le pays, toute en insistant sur la nécessité d'accompagner cette catégorie pour assurer leur intégration sociale, professionnelle et scolaire. De son côté, la responsable de l'unité de prise en charge des hémophilies relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Hassan Issaâd de Béni Messous (Alger), a mis en exergue dans son exposé les différentes complications liées à cette pathologie, dont l'hémorragie, l'hémarthrose, l'hématome, en outre les mesures nécessaires pour offrir une prise en charge thérapeutique adéquate aux hémophilies. Organisée conjointement par l'Association nationale des hémophilies et celle de Ouargla, en coordination avec la Direction locale de la Santé, de la population et de réforme hospitalière (DSPRH), cette initiative, à laquelle prennent part des praticiens, dont des spécialistes en en hématologie et orthopédie, des médecins généralistes et des paramédicaux, sera clôturée dimanche par un atelier pratique au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH), Mohamed Boudiaf (chef-lieu de wilaya), selon les organisateurs.

El Oued

**Décès du Cheikh de la zaouïa «Rahmania»**

Cheikh de la zaouïa «Rahmania» à El Oued «Sidi Salem», Cheikh Hocine Salmi est décédé vendredi à l'âge de 76 ans des suites d'une longue maladie. Le défunt a été inhumé samedi au cimetière «Al Achache» au centre de la ville d'El Oued. L'oraison funèbre a été prononcée par le président de la Ligue nationale des zaouïas, membre du Haut Conseil Islamique (HCI), Cheikh de la zaouïa «El Hamel» à Boussaâda, Dr Mohamed El Maâmoune El Kassimi El Hassani, qui a rendu hommage au défunt et loué ses efforts en faveur de l'instauration de la paix et de la sécurité à travers le pays. L'Algérie a perdu un des piliers du soufisme modéré qui œuvrait en faveur de la préservation de l'unité nationale, affirme le président de la ligue nationale des zaouïas scientifiques, soulignant les efforts du défunt pour la diffusion d'une religion modérée.

Transport par rail  
**La nouvelle ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud réalisée à 40 %**

*Les travaux du projet de la nouvelle ligne ferroviaire Touggourt- Hassi Messaoud, ont enregistré un avancement estimé à 40 %, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya de Ouargla.*

Confiés à cinq entreprises nationales, ces chantiers portent, notamment, sur le terrassement, l'ouverture de voies, l'assainissement, le drainage et la construction des ouvrages d'art, a-t-on précisé. Doté d'un montant global estimé à 70 milliards de dinars, au titre du Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC), le projet en question, dont le coup d'envoi officiel a été donné en janvier 2013, pour un délais de 48 mois, est en cours d'exécution avec le concours de trois bureaux d'études nationaux spécialisés, pour le suivi de la réalisation et le contrôle technique, a-t-on ajouté. D'une distance de 150 km (96 km voie unique et 54 km double voie), cette ligne ferroviaire reliant Touggourt à Hassi Messaoud, via la Nouvelle ville de Hassi Messaoud, est appelée, une fois entrée en service, à amorcer une nouvelle dynamique au développement socio-économique dans la région Sud-Est du pays.

Le projet, a enregistré, auparavant, certaines «contraintes» liées, notamment aux pipelines traversant son tracé sur plus de 40 km, ont indiqué des responsables locaux du secteur des transports, signalant que l'opération relative à l'évitement de cette nappe de pipes a été déjà prise en charge dans l'étude technique. Cette nouvelle ligne ferroviaire qui englobera sur son tracé (150 km) trois gares pour les voyageurs et une autre pour la marchandise, en plus d'un atelier de maintenance et une vingtaine d'ouvrages d'art, fait partie de la future boucle ferroviaire Sud-Est retenue dans le cadre du Schéma directeur national des infrastructures (SDSF). Composée de quatre lignes principales desservant les



wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et El Oued, la boucle Sud-Est (560 km), avec une vitesse de 220 km/h pour les trains de voyageurs et de 100 km/h pour ceux de transport de la marchandise, la boucle Sud-Est permettra d'assurer l'extension, le maillage et l'interconnexion des lignes existantes, en plus le désenclavement des régions du Sud du pays, a-t-on fait savoir. Le SDSF envisage, entres autres objectifs, le développement, la modernisation et l'extension du réseau ferré à l'échelle nationale afin de garantir la continuité et la complémentarité des réseaux pour le transport des voyageurs et des marchandises, a-t-on signalé.

**La gare multimodale de Touggourt réalisée à près des deux tiers**

Le projet de la gare routière de type «A» en chantier à Touggourt, est concrétisé à près des deux tiers, selon la Direction locale des transports. Les travaux de réalisation du bloc principal et de bâtiments annexes de cette structure sont achevés, alors que les opérations liées à l'aménagement extérieur, ainsi que la réalisation des VRD et le revêtement de

voies sont, actuellement à différents taux d'avancement, a-t-on expliqué. Une enveloppe globale de 775 millions de dinars a été consacrée à la réalisation de cette nouvelle gare qui permettra, une fois entrée en service, d'offrir une coordination systématique des flux de voyageurs et une correspondance intermodale pour différents moyens du transport (autocar, taxi et trains). Couvrant une superficie totale de 60 000 m<sup>2</sup>, la nouvelle gare multimodale retenue en faveur de cette agglomération urbaine, compte 30 quais pour bus, 64 espaces pour taxi, un parking d'une capacité de 20 voitures et un espace réservée à la future gare ferroviaire, selon la fiche technique du projet. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Ouargla, à mis l'accent, lors d'une récente visite au projet, sur la nécessité de rattraper le retard accusé dans les travaux de réalisation et d'établir une étude technique pour trouver une solution au problème d'accès à cette gare implantée près d'une cité résidentielle. L'opération prévue, contribuera à éviter le tissu urbain et assurer la fluidité au trafic routier dans de bonnes conditions de sécurité.

Moussa O.

Naâma (ANSEJ)

**Vingt-quatre micro-entreprises versées dans les TIC créées**

Vingt-quatre micro-entreprises versées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été créées entre 2010 et 2016 dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ). Ces petites entreprises, dont trois ont été montées cette année et versées dans le domaine de l'informatique et d'Internet, se sont employées depuis à la modernisation du réseau téléphonique fixe, la pose de la fibre optique en milieu urbain et la réalisation des travaux de génie civil pour la mise en place des canaux de réseaux téléphoniques, a-t-on appris de ce dispositif.

La même source qui a fait part du dépôt, par des jeunes, de quatre dossiers de montage d'entreprises concernées par le domaine, avant d'être étudiés par l'entreprise d'Algérie-Télécom, a relevé que les porteurs de projets sont accompagnés dans la réalisation de leurs initiatives en plus de l'organisation à leur profit des sessions de formation et de ges-

tion de leurs entités. L'entreprise d'Algérie-Télécom (AT) qui s'emploie, à ce titre, à soutenir techniquement les porteurs de projets, poursuit l'opération de formation gratuite, pour une durée de 18 mois, au profit de 60 jeunes en filières liées au TIC au niveau de l'institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée à même de relever le défi de modernisation des prestations des TIC à Naâma, a indiqué le chef de service technique à Algérie-Télécom Brahim Kenenda. Les dossiers de montage de projets des TIC, à financer par les agences de l'ANSEJ et la caisse nationale d'assurance du chômage (CNAC), devront contribuer largement à la modernisation du secteur, qui fait face à un manque d'entreprises et moyens de réalisation nécessaires pour la modernisation et l'extension du réseau téléphonique en fibre optique à travers les régions enclavées et dépourvues, a-t-on fait savoir.

Menad S.

# PS4, la console la plus vendue de tous les temps

● Selon certains analystes, la PlayStation 4 pourrait détrôner la PlayStation 2 qui reste à ce jour la console la plus vendue de tous les temps. On le sait, la PlayStation 4 est la console la plus vendue de sa génération.

La console de Sony écrase en effet ses concurrentes que sont la Xbox One de Microsoft et la Wii U de Nintendo. Le succès est donc au rendez-vous, mais il semblerait que ce ne soit qu'un début pour Sony selon l'analyste Michael Pachter. Ce dernier pense en effet que la PS4 pourrait devenir la console la plus vendue de tous les temps. C'est dans une interview donnée à nos à GamingBolt que l'analyste de Wedbush Securities a évoqué

ses prévisions de ventes pour la PS4. Alors, que le monolithe de Sony s'est d'ores et déjà écoulé à près de 50 millions d'exemplaires, Michael Pachter pense que la courbe des ventes est loin de faiblir. Pour l'analyste, la baisse des prix de la PS4 intervient bien plus rapidement que celle de la PS3. Le fait que l'on trouve désormais la console sous le seuil des 300 dollars (249 dollars pour la PS4 Slim) devrait donner un nouvel élan

aux ventes et Michael Pachter pense que la PS4 pourrait atteindre jusqu'à 140 millions d'unités vendues au final si la situation reste en l'état. Si le prix de la PS4 venait se rapprocher des 200 dollars, l'analyste pense même qu'il pourrait s'en écouler 175 millions d'unités au total, ce qui en ferait la console la plus vendue de tous les temps devant la PlayStation 2 qui s'est vendue à 157 millions d'exemplaires.



## Google lance YouTube VR sur le Play Store, Une application dédiée à la réalité virtuelle



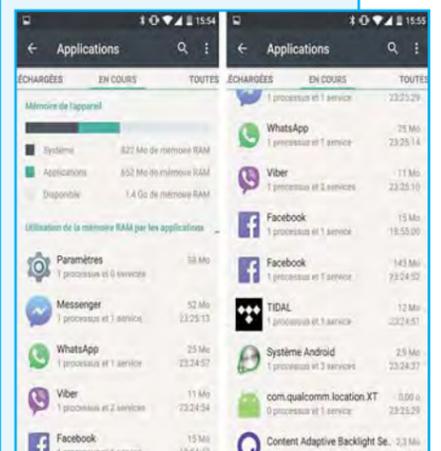
Google lance YouTube VR, une version de son application dédiée à la réalité virtuelle compatible avec le casque DayDream. Avec la sortie de son casque de réalité virtuelle DayDream,

Google fait un nouveau pas important dans le domaine de la réalité virtuelle. Si l'appareil n'embarque pas une technologie phénoménale, il prendra tout son sens en lui adjoignant un

smartphone. Pour accompagner son casque, la firme de Mountain View vient d'annoncer l'application YouTube VR qui permettra de profiter des contenus en réalité virtuelle de la plateforme de partage de vidéos avec le DayDream. Avoir un casque de réalité virtuelle c'est bien, mais trouver du contenu compatible peut parfois être fastidieux. C'est là qu'intervient YouTube VR qui permet de regrouper l'ensemble des vidéos à 360° degrés que l'on retrouve sur la plateforme classique. L'application permet également de visionner les vidéos «2D» en mode théâtre qui simule la présence du téléspectateur dans une grande salle de cinéma. L'effet est plutôt sympa puisque l'on a vraiment l'impression de

se retrouver devant un écran géant. Il est également possible de zoomer dans la vidéo. Si quelques publicités peuvent venir ternir l'expérience et de gâcher l'immersion, l'abonnement à l'offre payante YouTube Red permettra de contourner ce souci. YouTube VR est d'ores et déjà disponible sur le Google Play Store, à la condition d'habiter un pays où le casque DayDream View est vendu. L'application est également exclusivement compatible avec le casque VR de Google. Rappelons également que le casque est dans un premier temps seulement compatible avec les appareils Pixel de Google, une liste qui devrait évoluer dans le temps.

## Comment forcer l'arrêt d'une application Android



Sur un smartphone Android, il arrive qu'une application se bloque ou plante, mais reste tout de même active dans le système. Pour forcer la fermeture d'une application et la redémarrer, il existe des astuces simples. Tout utilisateur d'un terminal sous Android s'est déjà retrouvé confronté à une application qui plante et dont le plantage peut avoir différentes conséquences, jusqu'au blocage du téléphone. Voici quelques astuces qui permettent de régler ce type de souci au cas par cas.

### Forcer le redémarrage du téléphone

La situation la plus embêtante durant le plantage d'une application, c'est celle où tout le téléphone est bloqué, par exemple sur un écran noir. Pour régler le souci, appuyez sur le bouton Marche/Arrêt de votre téléphone pendant une durée de 10 à 30 secondes, pour forcer le redémarrage. Vous pouvez aussi enlever la batterie du téléphone et la remettre, si vous y avez toujours accès c'est de moins en moins le cas avec les coques verrouillées.

### Forcer l'arrêt de l'application

Si, pour une raison ou une autre, vous avez besoin de forcer l'arrêt d'une application qui serait bloquée en arrière-plan, rendez-vous dans la partie Paramètres du téléphone, puis dans le menu Applications. Il suffit ensuite de sélectionner l'application qui pose problème, et de choisir l'option Forcer l'arrêt. Vous pouvez immédiatement la redémarrer au besoin en passant par le menu habituel.

## Baby Groot peut aussi charger votre smartphone en voiture



L'éditeur de bandes dessinées Marvel Comics accompagne souvent ses succès de goodies collector pour entretenir la passion des fans. Et pour ceux qui affectionnent particulièrement les héros de l'édition 2008 des Gardiens de la Galaxie, un nouveau gadget officiellement licencié Marvel vient de faire son apparition : le Baby Groot USB chargeur de voiture. C'est à l'entreprise ThinkGeek que la conception, la réalisation et la vente de ce chargeur qui se veut à la fois pratique et ludique ont été confiées. En plus de deux ports USB 2.1A auxquels on peut brancher simultanément deux appareils smartphone et tablette par exemple pour les charger, le bébé Groot planté dans son pot se met à danser lorsqu'il est en marche. Avec son design compact qui tient dans le porte-gobelets de la voiture et un adaptateur allume-cigare entrée DC12V/sortie DC5V 3A, il faut reconnaître que le chargeur USB Baby Groot danseur a tout pour tenir ses promesses.

## A clapet, doré et avec un Snapdragon 820 : le smartphone Samsung pour la Chine

W2017, c'est le nom du smartphone à clapet que le fabricant sud-coréen d'électronique Samsung lance actuellement en République populaire de Chine. Depuis quelques années, de plus en plus de marques se lancent dans de nouveaux concepts de smartphone à clapet, pour répondre à une demande grandissante en Chine. D'après le site web Sam Mobile, la firme sud-coréenne Samsung surfe, elle aussi, sur cette vague et vient de lancer W2017, un téléphone intelligent et haut de gamme doté d'un clapet et d'une coque intégralement en métal doré. Son design particulier lui permet donc d'intégrer deux écrans SuperAMOLED 4,2 pouces extérieur/intérieur offrant un affichage Full HD,



avec un pavé numérique D-pad pour l'afficheur interne. Comme tout smartphone de dernière génération, la W2017 dispose d'une caméra avant 5MP et d'un module arrière photo/vidéo 12MP (ouverture f/1.9) adapté à l'enregistrement en 4K, au-dessus du capteur d'empreinte digitale. L'appareil fonctionne avec un SoC Qualcomm Snapdragon 820, 4Go de mémoire vive et dispose d'une capacité de stockage interne de 64Go extensibles par microSD. L'alimentation est assurée par une batterie de 2 300 mAh à chargement rapide sans fil. SamMobile précise néanmoins que le smartphone W2017, livré avec le support Samsung Pay, est vendu exclusivement en Chine pour 20 000 yuans (environ 2666 €).

## Les nouveautés Instagram Stories : mentions, liens et Boomerang

Il y a environ trois mois, Instagram avait ajouté les stories à son application pour smartphone. Si les stories étaient fortement inspirées de Snapchat, il semble qu'Instagram veuille les différencier afin de se démarquer de son concurrent. En effet, Instagram ajoute trois principales nouveautés à ses stories. La première grande nouveauté est l'intégration de Boomerang sur Instagram. Boomerang, qui est une application d'Instagram permet de capturer des extraits vidéo afin de rajouter ensuite ce fameux effet «boomerang». Avec la nouvelle mise à jour, l'application devient une fonctionnalité d'Instagram. Désormais, lorsque vous allez prendre une vidéo sur Instagram, il vous suffit de faire un swipe vers la droite pour

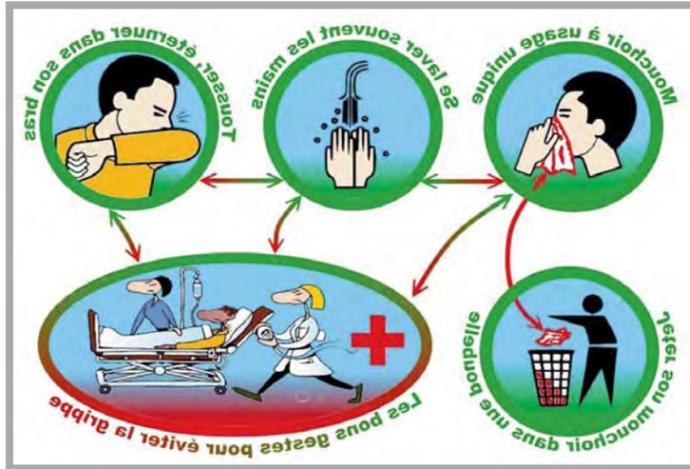
passer en mode «boomerang». Vous serez également capable d'ajouter des mentions à vos stories. Pour mentionner d'autres utilisateurs, il suffira de taper «@» suivi du nom de l'utilisateur. La personne recevra alors une notification lui prévenant qu'il a été identifié dans une story. Instagram a même pensé à tout. Si vous êtes identifié dans la story d'une personne que vous ne suivez pas, la notification sera alors envoyée par message. Enfin, la troisième nouveauté s'adresse plus principalement aux marques avec l'ajout de liens sous les vidéos. Cette nouvelle fonctionnalité n'est accessible qu'aux comptes vérifiés. Elle permet d'être redirigé sur un site web par exemple.

# Comment se protéger de la grippe saisonnière ?

- La grippe saisonnière est une infection respiratoire d'origine virale, très contagieuse, elle se manifeste par des éternuements, une toux, un nez encombré, une grande fatigue, des frissons, une forte fièvre et des douleurs musculaires et articulaires.

Elle n'a généralement pas de conséquences graves, mais peut toutefois entraîner des complications importantes chez les personnes fragiles, à savoir, les personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques, les asthmatiques et les enfants. Pour éviter d'attraper la grippe cet hiver, la prévention est capitale. La transmission de la grippe se fait le plus souvent par voie aérienne ou par contact direct. Ainsi, lorsqu'une personne grippée parle, tousse ou éternue, elle projette autour d'elle de fines gouttelettes qui contiennent les particules virales. Mais il est également possible d'être contaminé par le biais d'objets touchés par les mains souillées d'une personne malade. En matière de prévention, une bonne hygiène est fondamentale et l'objectif serait d'éviter d'être contaminé ou de contaminer les autres en adoptant des comportements prophylactiques à savoir :

Se laver soigneusement et régulièrement les mains à l'eau et au savon pendant au moins 40 secondes, en particulier après avoir éternué, toussé, s'être mouché ou après avoir touché poignées de porte, barres de métro, et ordinateurs partagés. Utiliser des mouchoirs en papier à usage unique à jeter dans une poubelle fermée après chaque utilisation.



Ne pas partager des objets personnels, tels que la brosse à dents, couverts, verres. En période d'épidémie, éviter tout contact avec les personnes grippées. Évitez les lieux à forte concentration de population ou les lieux confinés en particulier si vous êtes fragile. Aérez régulièrement votre logement.

### La vaccination

La vaccination contre la grippe est destinée à diminuer le risque de complication chez les personnes à risque. Elle est recommandée et prise en charge à 100 % par l'assurance maladie pour les personnes âgées, les

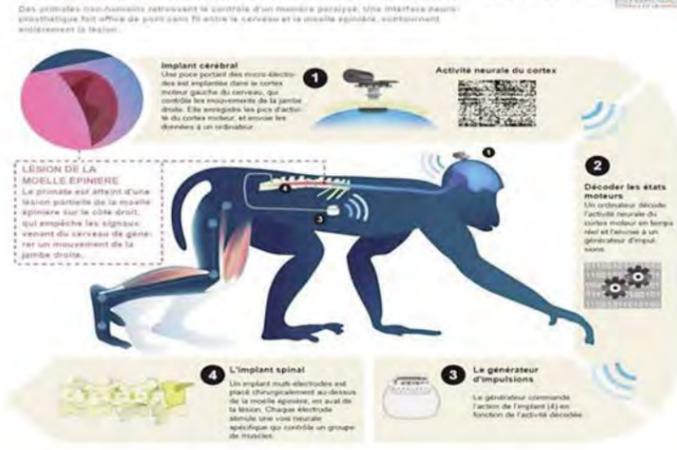
personnes atteintes d'affection chronique, les femmes enceintes, l'entourage familial d'un nourrisson présentant un risque de grippe grave (prématurité, anomalies cardiaques, maladies respiratoires...), les personnes obèses, les personnes en institution et certains professionnels de santé et professionnels en contact avec des personnes à risque. Le vaccin procure une immunité deux à trois semaines après l'injection. Il est donc utile de se faire vacciner dès le mois d'octobre, quand le vaccin est disponible. Parallèlement, privilégiez une alimentation saine, riche en fruits et légumes, faites de l'exercice régulièrement et dormez suffisamment.

## Deux singes paralysés ont remarché grâce à l'implantation d'une puce dans la moelle épinière

Des chercheurs ont réalisé des essais sur deux singes paralysés. En effet, c'est en leur plaçant une puce sans fil, que les deux primates atteints de lésions à la moelle épinière ont réussi à remarcher grâce à un appareil incorporé qui transmet des impulsions électriques depuis le cerveau vers une puce implantée dans la moelle épinière, ont annoncé Grégoire Courtine et Marco Capogrosso de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse) et Silvestro Micera de l'Ecole supérieure Sainte-Anne de Pise (Italie). Précisant que «Pour marcher, notre cerveau envoie des signaux à travers la moelle épinière qui donnent des ordres aux muscles. Par contre, si la moelle est endommagée, cela ne fonctionne plus, et les muscles ne reçoivent plus les impulsions du cerveau. Aujourd'hui, cette liaison rompue a été artificiellement restaurée». Les scientifiques ont fait implanter dans la zone motrice de l'écorce cérébrale des électrodes, qui transmettent sur un ordinateur les impulsions du cerveau. Ensuite, les données traitées sont transmises sur une autre puce dans la zone de la moelle épinière, grâce à laquelle les signaux du cerveau atteignent les muscles. Cette réussite scientifique pourrait venir en aide à de nombreuses personnes souffrant de cette pathologie à savoir la paralysie humaine. Les autorisations pour élargir leurs recherches ont déjà été déposées, et seraient prévues d'ici les cinq années avenir.

N.M.

### Des primates retrouvent le contrôle d'un membre paralysé



## Le cerveau, un organe énigmatique et surprenant



Le cerveau reste, malgré les nombreuses recherches scientifiques le concernant, l'une des parties de notre corps les plus énigmatiques, qui nous étonne et nous surprend au fur et à mesure des révélations faites à son sujet...

### Le cerveau est actif avant la naissance

Le cerveau du bébé se développe dès le 3<sup>e</sup> mois de grossesse. Se divisant en deux parties, il établit déjà des connexions avec les différentes parties du corps et il est plus ou moins capable de percevoir et d'enregistrer des événements extérieurs. Ainsi, au septième mois de grossesse, il permet au bébé d'entendre et de reconnaître la voix de sa mère. A la naissance, le cerveau possède plus de neurones que celui des adultes bien que les connexions ne soient pas encore toutes établies.

### A chaque hémisphères un rôle

Les hémisphères droit et gauche du cerveau ne traitent pas l'information de la même manière. Alors que le langage et la communication sont principalement le lieu de l'hémisphère gauche, appelé également «hémisphère dominant», la perception des visages, le raisonnement logique, ainsi que les aptitudes à se repérer dans l'espace sont souvent mieux réalisés par l'hémisphère droit. L'hémisphère gauche ou droit n'est pas développé de la même manière selon les individus. A chacun ses talents et ses compétences.

### On n'utilise que 10% de nos capacités cérébrales

La thèse de l'être humain qui n'utiliserait qu'une infime partie de ses capacités cérébrales, à peine 10%, fait partie des idées reçues sur le cerveau qui a la dent dure, selon certains spécialistes. Ceux-ci argumentent en effet que les techniques d'IRM d'aujourd'hui prouvent qu'il n'existe pas de région cérébrale endormie et que, par voie de conséquence, la totalité du cerveau est utilisée. Pour d'autres experts en revanche, ce n'est pas aussi clair, il y aurait des milliards de neurones «endormis» qui s'ils se réveillaient, pourraient décupler les capacités du cerveau.

### Le cerveau couvre une surface totale de 2m<sup>2</sup>

Le cerveau humain est constitué de nombreux replis qui lui permettent d'obtenir une surface importante tout en ayant un volume restreint. Ainsi, si on devait «déplier» le cerveau, avec ses nombreux plis et replis, on s'aperçoit qu'il couvrirait une surface comprise entre 1 à 2 m<sup>2</sup>, alors que son volume avoisine les 1400 m<sup>3</sup> et que son poids est de 1,3 kg.

### Le ventre est notre deuxième cerveau

Le lien entre digestion et émotions n'est plus à prouver tant le sujet a fasciné ces dernières années. La recherche a effectivement mis en évidence que le ventre possédait un système nerveux qui ressemble à celui du cerveau. Le cerveau et le ventre communiquent grâce au nerf vague et au sang. Ainsi, plus de 80 % des messages, (telles que la faim ou la douleur) se produisent dans le ventre pour se rendre ensuite dans le cerveau.

### Le cerveau peut modifier notre passé

C'est ce qu'affirment les chercheurs en avançant l'idée que le cerveau peut modifier ou créer de faux souvenirs. La

raison : les souvenirs sont gardés dans une mémoire qualifiée d'«épisode». Lorsqu'on fait remonter ce souvenir à la surface, le cerveau le traite à nouveau en modifiant les contours. On peut ainsi être persuadé d'un fait alors qu'il n'a jamais réellement existé.

### Le cerveau sait s'adapter à notre vie

En fonction de nos activités et de la manière dont on utilise notre cerveau, celui-ci va se modifier pour accélérer l'échange d'informations. Le cerveau adaptera alors sa structure pour changer la façon de fonctionner de ses neurones. Ce processus se met, notamment en place chez les enfants surdoués dès leur plus jeune âge, chez les personnes effectuant des tâches répétitives ou, à l'inverse, en phase d'apprentissage. Ainsi, les régions du cerveau les plus sollicitées deviennent peu à peu plus développées que d'autres.

### Le cerveau met 3 secondes à analyser une information

Le cerveau humain est le plus puissant ordinateur qui existe. Il sait traiter plusieurs informations en même temps et défie en cela les machines les plus performantes. On a estimé à exactement 3 secondes le temps qu'il lui fallait pour traiter une donnée. Dès lors que l'information est trop rapide, il la classe pour l'analyser.

### Le cerveau est insensible à la douleur

Le cerveau, n'ayant pas de terminaisons nerveuses ne peut pas, en tant que tel, ressentir la douleur. Il ne peut que recevoir les messages de douleur grâce à des fibres, dites fibres nociceptives présentes dans tout le corps humain et qui transmettent leurs influx nerveux jusqu'au cerveau. C'est l'activité nerveuse de certaines régions du cerveau qui va alors permettre à l'individu d'identifier la douleur et d'en prendre conscience.

### Le cerveau mobilise 20% de notre sang et de notre oxygène

Pour mener à bien ses tâches et remplir toutes ses fonctions, le cerveau, bien qu'il ne représente que 2% du poids total du corps, a besoin de beaucoup d'énergie. Cependant, c'est l'organe du corps qui est le moins capable d'en stocker. C'est pourquoi il lui faut un apport en continu d'oxygène et de glucose apporté par le sang. Une carence du cerveau en oxygène est symptomatique de l'arrêt cardiaque, de l'AVC, de l'asphyxie, d'une hypotension, et demande une hospitalisation d'urgence.

## Histoire Des universitaires appellent à tirer de l'oubli la révolte de 1916 des Aurès

Des universitaires et historiens, participant au premier séminaire national sur la révolte de 1916 des Aurès ouvert samedi au centre culturel d'Aïn Touta (Batna), ont appelé à tirer de l'oubli cette dernière insurrection de la région qui a préparé le terrain pour la grande Révolution de Novembre 1954. Pour le Dr Ahmed Bitam, président de l'association de «la révolte de 1916 des Aurès», l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre des recherches sur cette révolte dont l'étincelle partie d'Aïn Touta avait gagné le mont Mestaoua puis Arris pour atteindre l'ensemble des Aurès. Le même intervenant a invité les chercheurs à «éclairer cet épisode de la résistance nationale contre l'occupation française», ses causes directes et ses conséquences. Le directeur du laboratoire de la Sécurité humaine de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Batna-1, le Dr Hocine Kadri, a indiqué que cette révolte qui fête cette année son centenaire a balisé la voie à la Révolution de Novembre. Il a également noté que l'insurrection a été déclenchée la nuit du 11 au 12 novembre 1916 lorsque la population a attaqué et incendié le siège de l'administration française à Mac-Mahon (actuelle Aïn Touta) tuant l'administrateur et son adjoint après la fuite des soldats. Les interventions durant la rencontre ont souligné également que les insurgés avaient le 13 novembre 1916 encerclé la ville de Barika, détruit les lignes téléphoniques et certaines routes.

L'insurrection a gagné ensuite Oued El Ma et toutes les localités des Aurès. La dégradation de la situation sociale de la population à cause des lois coloniales scélérates dont celle de la circonscription obligatoire 1912 a été à l'origine de ce soulèvement tristement mémorisé dans la poésie populaire en raison de la réaction sauvage de l'occupant. Co-organisé par l'association de «La révolte de 1916 des Aurès» et le laboratoire de la Sécurité humaine de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Batna-1, ce séminaire de deux jours a réuni des enseignants et étudiants en histoire. Le centenaire de cette révolte a donné lieu vendredi à Aïn Touta à l'organisation d'une exposition sur l'histoire de cette insurrection et la levée de rideau sur une fresque immortalisant cette révolte sur la place du centre-ville d'Aïn Touta baptisée à l'occasion du nom de «Révolte de 1916 des Aurès». Les activités commémoratives se poursuivront jusqu'au 15 novembre parallèlement à Aïn Touta, Barika, Oued El Ma et Boumegueur.

# Défenseur d'un «islam des Lumières» Malek Chebel, tire sa révérence

*L'anthropologue des religions et psychanalyste algérien Malek Chebel, défenseur d'un «islam des Lumières», est mort des suites d'un cancer, samedi 12 novembre au matin, à l'âge de 63 ans.*

«**M**alek Chebel, c'était l'islam des Lumières et la modernité. Son œuvre dit quel doit être notre ouvrage : bâtir l'islam de notre temps», a tweeté le Premier ministre Manuel Valls. Pour Anouar Kbibeche, président du Conseil français du culte musulman (CFCM), interrogé par l'AFP, sa disparition constitue «une grosse perte pour l'ensemble des musulmans de France». Il sera enterré en Algérie, après une probable cérémonie en région parisienne, aujourd'hui, a précisé à l'AFP son fils Mikail Chebel.

**Trente-cinq livres publiés**  
Arrivé à Paris en 1980 pour préparer un doctorat en psychopathologie et psychanalyse, après une licence de psychologie clinique à Constantine (Algérie), Malek Chebel voulait contribuer, par ses études, à voir l'Orient et l'Occident s'éloigner des «lieux de confrontation» où les extrémistes voulaient les conduire. Il «a appris le

dictionnaire» français en arrivant en France «pour s'approprier les mots, la langue», a raconté à l'AFP son ami Hichem Ben Yaïche. «Il avait une capacité de travail inouïe», avec trente-cinq livres publiés et cinq prévus pour la seule année 2016. Il voulait «ratisser plusieurs thématiques», dans «une quête d'identité personnelle», selon ce proche. Parmi ses livres, *L'islam pour les nuls* et *Le Coran pour les nuls* s'étaient arrachés dans les librairies après les attentats de janvier 2015. Il a aussi traduit le Coran et publié, entre autres, *Mohammed, prophète de l'islam*, *L'islam et la raison*, *L'Erotisme arabe*, ou *L'islam en 100 questions*. Face au «détournement de l'islam» par ceux qui ont alimenté sa «dérive sectaire» et djihadiste, Malek Chebel a donné naissance au concept d'«islam des Lumières» pour «dire que l'islam n'est pas extrémiste, qu'il n'est pas ce qu'on peut dire à travers les actes de quelques fous de Dieu», a expliqué Hichem Ben Yaïche.

### Chevalier de la Légion d'honneur

Selon le président du CFCM, Malek Chebel proposait «une démarche innovante, une lecture contextualisée des préceptes de l'islam et de la pratique religieuse». Et il avait «un rôle précurseur» avec «des analyses pertinentes, notamment sur la place de la femme dans l'islam, de la conception, de la relation de l'homme au plaisir d'une



manière générale», des thèmes qui «apportaient une certaine fraîcheur à la vision que pouvait avoir la société française sur la religion musulmane», a souligné Anouar Kbibeche. En 2008, Malek Chebel avait été décoré chevalier de la Légion d'honneur

par Nicolas Sarkozy, alors président de la République. «Grâce à vous, la France découvre, ou redécouvre, un islam qui connaît et aime la vie, le désir, l'amour, la sexualité», avait déclaré Nicolas Sarkozy.

Asma H. / Ag.

## 6<sup>e</sup> édition du Festival international du samaâ soufi (Sétif) Un baisser de rideau à vous couper le souffle

La troupe allemande «Al Imbratoria Al Otmania» des chants religieux a clôturé samedi soir, à Sétif, en apothéose la 6<sup>e</sup> édition du Festival international du samaâ soufi offrant un véritable ravissement musical et spirituel au public, présent en nombre à la maison de la culture Houari-Boumediène. Les membres de cette troupe ont interprété en arabe, en allemand, en français et en anglais des chansons qui ont transporté, les présents dans l'ambiance magique des rythmes soufis. Sous des styles musicaux les plus variés allant du reggae vers le hip hop en passant par le flamenco la troupe «Al Imbratoria Al Otmania» a subjugué avec des chants, tout en spiritualité dédiés au créateur et à son prophète Mohammed (QSSSL). La troupe «Angham Zibane» a pris le relais interprétant *Sali ya rabi*, *Chouk qalki ya houdan*, *Ya li zar qabr madani*, inspirées du patrimoine algérien sa-

raoui avant de terminer en beauté avec une *Achet biladi*. Au cours de cette soirée, le commissaire du festival Idriss Boudiba s'est félicité de la réussite de cette 6<sup>e</sup> édition soulignant que la présence en nombre du public à chacune des soirées de cette manifestation a valorisé l'événement culturel de la capitale des Hauts Plateaux. La 6<sup>e</sup> édition du Festival international du samaâ soufi a vu défiler des troupes et des mouchidine venus de l'Égypte, la Turquie, l'Iran, la Syrie, la Tunisie, la Maroc et l'Allemagne aux côtés des troupes locales conviées de plusieurs wilayas. Au cours de cette édition, des communications ont été présentées portant le samaâ soufi et ses origines, animées par des universitaires. Un atelier sur «les modes d'expression dans le chant soufi» a été tenu rehaussé par la présence de plusieurs mouchidine conviés pour parler du chant

religieux. Une exposition de calligraphie moderne intitulée «édens de l'extase, âmes éprises du paradis» a été également tenue en marge de cette 6<sup>e</sup> édition du Festival culturel international du samaâ soufi et a regroupé 60 œuvres signées par les artistes Yazid Kheloufi de Meghnia, Mostefa Bousena de Bordj Bou-Arréridj, Abdelhafid Djelab d'Oum El Bouaghi et Abdelhafid Kadri de Sétif, à travers lesquelles les artistes ont reflété la profonde esthétique et spiritualité propres aux arts visuels islamiques. Pour rappel, au cours de la cérémonie d'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition du Festival international du samaâ soufi, tenue lundi soir, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, avait annoncé l'institutionnalisation de cet événement culturel de la capitale des Hauts Plateaux.

Memouche F.

## 38<sup>e</sup> Festival international du film du Caire Les réalisateurs Karim Traïdia et Hamid Benamra en compétition

Les réalisateurs Karim Traïdia et Hamid Benamra représentent le cinéma algérien au 38<sup>e</sup> Festival international du film du Caire prévue du 15 au 24 novembre dans la capitale égyptienne. Sorti en 2015 *Chronique de mon village*, de Karim Traïdia sera en lice dans la catégorie long métrage de fiction et documentaire. Le film relate une enfance, vécue pendant la guerre de Libération nationale, et retrace la construction de l'identité de l'Algérie indépendante. L'oeuvre de Karim Traïdia est en

compétition avec *Un jour pour une femme* de l'Égyptienne Kamla Abou Zekri, *Parfait étranger* de l'Italien Paolo Genovese ou encore *Quelqu'un à qui parler* du Chinois Yulin Liu. Dans la catégorie «Horizons du cinéma arabe», le réalisateur Hamid Benamra présentera son tout dernier *Hizam*, une immersion dans l'univers purement féminin de la danse orientale. Sorti en 2016, *Hizam* dernière auto-production de Hamid Benamra, aborde le thème de la fémi-

nité et du corps de la femme comme «refuge de l'homme et son miroir». Pour le réalisateur, ce film est le fruit de 16 années de tournage durant lesquelles il dit avoir «cueilli la grâce et la féminité de danseuses orientales». Fondé en 1976, le 38<sup>e</sup> Festival international du film du Caire rendra hommage à l'actrice égyptienne Faten Hamama, disparue en janvier 2015 et mettra à l'honneur le cinéma chinois.

Houda H.

## Sahara occidental

# Des centaines de manifestants en Espagne dénoncent les accords de Madrid et exigent un référendum

*Des centaines de personnes, espagnoles et sahraouies ont manifesté samedi à Madrid pour dénoncer les accords de Madrid et exiger la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Répondant en masse à l'appel de la Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui (CEAS-Sahara), des centaines de personnes venues de diverses régions de l'Espagne ont manifesté dans une marche calme et pacifique pour dénoncer les accords de Madrid du 14 novembre 1975 qui ont permis au Maroc d'occuper illégalement les territoires sahraouis.*

**B**randissant des drapeaux sahraouis et scandant «le Maroc coupable et l'Espagne responsable», «liberté et la paix au Sahara occidental», «justice pour le peuple sahraoui», les manifestants devancés par une délégation sahraouie composée du ministre de la coopération de la RASD, Bulahi Sid, la déléguée du front Polisario en Espagne, le président de la CEAS-Sahara, José Taboada, des représentants de quelques partis politiques, d'artistes et de syndicalistes, ont marché de la gare centrale d'Atocha vers le siège du ministère des Affaires étrangères. Ils se sont rassemblés devant le ministère pour demander du gouvernement espagnol d'appuyer la cause sahraouie et de fixer une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination quand il présidera en décembre prochain le Conseil de sécurité des Nations unies. Intervenant à cette occasion, l'activiste sahraoui des droits de l'homme Hacene Alia a dénoncé la politique espagnole vis-à-vis du Sahara occidental, notamment son «silence sur la situation du peuple sahraoui qui vit en exil depuis plus de 41 ans et sa complicité avec le régime marocain qui viole systématiquement les droits les plus fondamentaux des Sahraouis dans les territoires occupés». L'activiste sahraoui a également demandé l'intervention de la communauté internationale pour libérer tous les prisonniers politiques sahraouis condamnés et détenus dans les prisons marocaines.

Emu par la participation massive des citoyens et citoyennes espagnoles et aussi sahraouis dans cette manifestation, le coordinateur de la CEAS-Sahara, José Taboada a tenu à remercier tous les manifestants qui sont venus marquer «leur amitié et solidarité avec le peuple sahraoui. José Taboada a également dénoncé le silence observé, depuis plus de 40 ans par les gouvernements du parti populaire et du parti socialiste et remercié les nouvelles formations politiques espagnoles, telles que Podemos qui soutiennent cette cause. C'est un jour historique, a-t-il dit et «nous resterons mobilisés jusqu'à ce que le peuple sahraoui recouvre son indépendance» et pour ce faire, a-t-il ajouté, «nous exigeons de notre gouvernement qui présidera le Conseil de sécurité en décembre prochain d'user de tout

son poids pour fixer une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination comme solution politique juste, durable et définitive à ce conflit». Pour sa part, la représentante du front Polisario, Khira Bulahi, a souligné dans une allocution la situation difficile dans laquelle vit le peuple sahraoui dans les camps de réfugiés et dans les territoires occupés. Elle a en outre indiqué que le peuple sahraoui revendique ses droits et dénonce fermement «l'occupation illégale» et l'application de la légalité internationale, telle que notifiée par les résolutions onusiennes en faisant pression sur le Maroc afin qu'il se soumette au droit international. Khira Bulahi a souligné, que le peuple sahraoui continuera sa lutte pacifique jusqu'au recouvrement de sa liberté et son indépendance. La fin de la manifestation a permis à la célèbre actrice espagnole Clara Lago de lire la déclaration finale dans laquelle, les manifestants rappellent la responsabilité historique et juridique de l'Etat espagnol dans ce conflit. L'Espagne présidera durant le mois de décembre prochain, le Conseil de sécurité des Nations unies et cette opportunité lui permettra «de réparer les injustices» qu'a subi le Sahara occidental depuis plus de 41 ans en assumant sa responsabilité afin de parachever le processus de décolonisation et de soutenir l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental sous l'égide des Nations unies.

### **Le gouvernement de Cantabrie réaffirme son soutien à la cause sahraouie**

Le gouvernement de Cantabrie (Espagne) a réaffirmé jeudi son soutien à la cause sahraouie par la recherche «d'une solution pacifique et diplomatique» au conflit du Sahara occidental. Le vice-président du gouvernement de la Cantabrie, Eva Diaz Tezanos, ainsi que le ministre de l'Éducation, de la Culture et des Sports, Ramon Ruiz, ont assuré lors d'une réunion avec une délégation sahraouie, conduite par le ministre de la coopération, Bulahi Sid, que le gouvernement de Cantabrie continue à soutenir la cause sahraouie qui nécessite la recherche d'une «solution pacifique et diplomatique», indique le gouvernement dans un communiqué. Diaz Tezanos a en



outre affirmé que son gouvernement va continuer à aider la population sahraouie, sur le plan économique et humanitaire et a confirmé qu'un «soutien financier est prévu pour l'année prochaine», afin de pouvoir assurer la continuité des programmes de coopération qui ont été réalisés en 2016 et particulièrement le programme de «Vacances en paix» et de l'aide alimentaire. Bulahi Sid a pour sa part informé le gouvernement régional sur la situation prévalant au Sahara occidental et le «manque de volonté du Maroc à chercher une solution politique pacifique et durable comme prévue dans les diverses résolutions internationales». Il a en outre mis en exergue les conditions de vie difficiles dans les camps de réfugiés sahraouis. Tout en remerciant le gouvernement et la population de Cantabrie pour leur soutien et solidarité, le ministre sahraoui a souhaité «le renforcement des relations de coopération avec le gouvernement régional de Cantabrie qui a été toujours sensible à la situation du peuple sahraoui».

Le Gouvernement de Cantabrie maintient plusieurs lignes de coopération avec les camps de réfugiés sahraouis, parmi lesquels le programme «Vacances en Paix», qui a permis cette année, l'arrivée en Cantabrie de 70 enfants sahraouis entre 7 et 12 ans accueillis par des familles la région, indique-t-on de même source. Les deux parties ont également passé en revue les résultats de l'aide humanitaire de la Cantabrie aux réfugiés sahraouis destinée à atténuer les effets des inondations qui ont eu

lieu en 2016, et le soutien en matière de santé qui permet au personnel médical et paramédical sahraouis d'être formés à l'hôpital sainte Clothilde et les visites régulières de personnel médical spécialisé aux camps de réfugiés. Le maire de la ville espagnole de Santander Cesar Diaz, ainsi que plusieurs membres de son conseil avaient également réitéré au ministre sahraoui de la coopération Bulahi Sid «leur soutien indéfectible à la cause sahraouie». «Notre soutien est unanime à toutes les questions soulevées par les organisations solidaires avec le Sahara occidental et par les délégués sahraouis», avaient-ils affirmé

### **Podemos : «Les résolutions internationales garantissent au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination»**

Le Secrétaire général du parti politique espagnol Podemos, Pablo Iglesias, a soutenu que la question sahraouie demeure parmi les préoccupations de son parti sur le plan extérieur, rappelant que les résolutions internationales garantissent au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Iglesias a affirmé, devant les participants à une conférence organisée par son parti, suite aux derniers développements sur la scène politique espagnole, que «Podemos devrait être présent et soutenir toutes les causes justes à l'instar de la cause sahraouie». Plusieurs partis politiques espagnols à l'instar du parti nationaliste basque ont lancé récemment des appels exigeant de

leur gouvernement de «réparer les erreurs du passé en parachevant le processus de décolonisation du Sahara occidental et la tenue d'un référendum d'autodétermination» puisque l'Espagne présidera en décembre prochain, le Conseil de sécurité des Nations unies. Dans ce sens, le coordinateur espagnol des associations amies avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara), José Taboada, a affirmé vendredi que l'Etat espagnol doit adopter, en décembre prochain, lorsqu'il présidera le conseil de sécurité de l'ONU, des mesures réelles afin de «fixer une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental». José Taboada a rappelé dans un communiqué de presse a reçu une copie que le «samedi 12 Novembre 2016, les associations amies avec le Sahara organisent une nouvelle manifestation à Madrid pour défendre le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur les ressources naturelles du territoire sahraoui». Coïncidant avec la présidence de l'Espagne du Conseil de sécurité des Nations Unies durant le mois de décembre prochain, ajoute le texte, la CEAS souligne que «la responsabilité juridique de l'Espagne comme puissance administrant la dernière colonie en Afrique» et exige «une position ferme de l'Espagne, conformément au droit international». La manifestation, programmée pour le samedi pour dénoncer les accords de Madrid, verra l'organisation d'une marche qui partira de la gare centrale de Madrid (Atocha) pour prendre fin devant le siège du ministère espagnol des Affaires étrangères.

## Pakistan

**Un attentat contre un sanctuaire soufi fait au moins 52 morts**

Au moins 52 personnes ont été tuées samedi dans l'explosion d'une bombe pendant une cérémonie religieuse soufie au Balouchistan, a annoncé le ministre de l'Intérieur de cette province méridionale du Pakistan en proie à des troubles récurrents. 105 autres fidèles ont été blessés. Selon les autorités de la province, un kamikaze adolescent est à l'origine de l'attentat.

«**C'**était un attentat suicide. Nous avons trouvé des morceaux du corps de l'assaillant, qui montrent qu'il était âgé de 16 à 18 ans», a déclaré le secrétaire aux Affaires intérieures de la province. L'attentat a été revendiqué dans la

nuit par l'organisation Etat islamique (EI). La déflagration s'est produite au milieu de la foule des fidèles au sanctuaire de Shah Noorani, un saint du soufisme, une branche mystique de l'islam considérée comme hérétique par certains groupes islamistes radicaux, a déclaré à l'Agence France presse un responsable du gouvernement local, Javed Iqbal.

**Région reculée**

Jusqu'à 600 personnes étaient présentes, certaines venues de loin pour l'occasion, a expliqué Tariq Mengal, un autre représentant officiel du Balouchistan. Elles prenaient part à des danses religieuses, organisées juste avant le crépuscule, quand le drame est survenu sur ce lieu de pèlerinage situé dans une région montagneuse reculée du district de Khuzdar, à environ 760 kilomètres au sud de Quetta, la capitale provinciale, que les équipes de secours avaient en conséquen-



ce du mal à atteindre. Plusieurs dizaines de blessés ont été évacués vers la commune voisine de Hub ainsi qu'à Karachi, a déclaré un responsable des secours sur la chaîne de télévision Geo TV. En juin, le meurtre d'un célèbre chanteur soufi à Karachi, la

métropole du Sud du Pakistan, a suscité une vague d'indignation dans le pays. Amjad Sabri, un interprète de qawwali, une forme traditionnelle de musique religieuse islamique très appréciée en Asie du Sud et dont l'origine remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, fut tuée

par deux hommes à moto, et la police parla alors d'«acte de terrorisme». Le Balouchistan a été le théâtre d'attentats meurtriers cette année. L'un d'entre eux a été revendiqué par un mouvement islamique allié à l'organisation Etat islamique

## Colombie

**Nouveau traité avec les Farc pour sauver la paix**

La guérilla des Farc et le gouvernement colombien ont signé un nouveau traité samedi à La Havane pour tenter de sauver la paix, après le rejet par référendum d'un accord historique qui visait à mettre fin à 52 ans de conflit. «Je dois humblement reconnaître que ce nouvel accord est un meilleur accord», a déclaré le président colombien Juan Manuel Santos à Bogota, en faisant référence au précédent pacte négocié avec la guérilla, mais rejeté dans les urnes le 2 octobre par les Colombiens. A l'époque, il avait pourtant assuré qu'il s'agissait du «meilleur accord possible». Ce texte «contient des changements, des précisions et des contributions de divers secteurs de la société», ont annoncé les parties dans un communiqué commun lu à La Havane par des diplomates de Cuba et de Norvège, pays garants du processus de paix. La guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) et le gouvernement du président colombien Juan Manuel Santos tenaient depuis le 22 octobre à La Havane d'intenses négociations pour tenter de sauvegarder l'accord historique signé en grande pompe le 26 septembre, au terme de quatre ans d'âpres pourparlers à La Havane. Son

rejet par référendum, à la surprise générale, a empêché sa mise en application, censée mettre fin à un conflit armé de plus d'un demi-siècle, le plus ancien d'Amérique latine. Le texte initial prévoyait que les Farc déposent les armes et deviennent un parti politique, mais le camp du «non» en Colombie, mené par l'ex-Président Alvaro Uribe, prônait des sanctions plus sévères pour les ex-guérilleros. Au total, selon J. M. Santos, 56 des 57 dispositions du premier accord ont été modifiées, mais aucun changement fondamental ne semble avoir été apporté à l'accord initial, selon les premiers éléments divulgués par le gouvernement. La participation politique des ex-guérilleros reste le seul volet inchangé. Il est maintenu que ces derniers ne recevront pas automatiquement de sièges au Congrès, mais ils pourront être candidats aux élections. Sur le thème polémique de la justice, le chef négociateur de la partie gouvernementale, Humberto de la Calle, a laissé entendre devant la presse que seraient conservées les dispositions prévoyant que les auteurs de crimes graves repentis évitent la prison. «Les caractéristiques et mécanismes de la restriction de liberté ont été

précisées de manière concrète», a-t-il déclaré, précisant également que le système de juridiction spéciale qui doit être mis en place ne comprendra pas de magistrats étrangers, contrairement à ce qui avait été initialement prévu. Par ailleurs, les Farc se sont engagées à effectuer «un inventaire de (leurs) biens et actifs» dans le cadre de la réparation aux victimes, a encore révélé M. de la Calle. L'intégralité de ce texte sera publiée dans les prochains jours.

**On a pu le faire!**

Ivan Marquez, chef de la délégation des Farc qui a signé l'accord avec Humberto de la Calle, a assuré que ce traité «préservait la structure et l'esprit» du premier texte, mais que «le seul chemin que doit prendre le nouvel accord est son application». Les parties n'ont pas précisé si une consultation serait à nouveau organisée pour valider cet accord remanié et tourner enfin la page d'un conflit qui a fait officiellement 260 000 morts, près de 7 millions de déplacés et quelque 45 000 disparus. Le Président Santos, lauréat du prix Nobel de la paix cette année pour ses efforts en faveur de la résolution du conflit colombien, a reçu samedi le chef de file du «Non»,

Alvaro Uribe. Celui-ci a indiqué avoir demandé au président de veiller à ce que ce nouvel accord «n'ait pas de portée définitive» et qu'il soit «porté à la connaissance des porte-voix du «Non» et des victimes» avant d'être appliqué. Samedi soir, des dizaines de personnes scandaient «On a pu le faire! On a pu le faire!» sur la grande place Bolivar à Bogota, où un «campement pour la paix» était installé depuis un mois. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a salué un «pas important» vers la paix, tout en soulignant qu'«aucun accord de paix ne peut satisfaire tout le monde dans tous ses détails». De son côté, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a salué une «bonne nouvelle» et souhaité que ce texte «puisse recevoir une large adhésion de la société colombienne». Issues en 1964 d'une insurrection paysanne, les Farc constituent la première guérilla de Colombie avec 5765 membres. L'autre rébellion, l'Armée de libération nationale (ELN, environ 1000 membres), est aussi engagée dans des pourparlers avec le gouvernement mais l'ouverture officielle de négociations vient d'être suspendue, Bogota exigeant préalablement la libération d'un ex-député par l'ELN.

## Turquie

**Le patron du journal d'opposition «Cumhuriyet» placé en détention**

Le patron du quotidien d'opposition turc Cumhuriyet a été placé en détention préventive par un tribunal d'Istanbul, samedi 12 novembre, au lendemain de son interpellation, a rapporté l'agence de presse progouvernementale Anadolu.

Akin Atalay, président du directoire de Cumhuriyet, rejoint en prison neuf de ses collaborateurs, dont le rédacteur en chef Murat Sabuncu, qui ont été écroués la semaine dernière. La mesure a suscité l'inquiétude des défenseurs des Droits de l'Homme et des critiques internationales.

Le dirigeant et les journalistes de Cumhuriyet, quotidien fondé en 1924, sont accusés d'activités «terroristes» en lien avec la rébellion kurde du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et avec le prédicateur Fethullah Gülen, désigné par Ankara comme l'instigateur du putsch manqué du 15 juillet, a précisé Anadolu. Visé par un mandat d'arrêt émis alors qu'il était en déplacement en Allemagne, A. Atalay était rentré vendredi en Turquie et avait été interpellé à la descente de son avion. Farouchement hostile au président Recep Tayyip

Erdogan, Cumhuriyet s'est transformé en machine à scoops sous la houlette de son ancien rédacteur en chef Can Dündar, multipliant les enquêtes embarrassantes pour le pouvoir.

**«Payer le prix fort»**

Il a, notamment, affirmé de manière retentissante en 2015, vidéo à l'appui, que les services secrets turcs avaient fourni des armes à des rebelles islamistes en Syrie. R.T. Erdogan avait alors averti C. Dündar qu'il allait «payer le prix fort». Condamné pour «révélation de secrets d'Etat» en première instance, C. Dündar vit désormais en Allemagne. Depuis la tentative de coup d'Etat du 15 juillet, les autorités turques ont lancé de vastes purges qui ont, notamment frappé la presse de plein fouet, suscitant l'inquiétude en Europe. Selon l'Association des journalistes de Turquie (TGC), 170 organes de presse ont été fermés, 105 journalistes placés en détention et 777 cartes de presse annulées depuis le coup de force.

France

**Jean-Marc Ayrault exige la libération d'un journaliste français retenu en Turquie**

Le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault a «exigé» ce dimanche la libération d'un journaliste français, Olivier Bertrand, retenu depuis vendredi par la police en Turquie. «Nous sommes en contact permanent avec lui par notre ambassade. Nous faisons tout pour obtenir sa libération», a déclaré J. M. Ayrault à Europe1/Les Echos/I-télé. «Ce qui se passe est profondément choquant, inadmissible. La France exige la libération de ce journaliste», a-t-il insisté. Olivier Bertrand, journaliste au média en ligne Les Jours, a été arrêté vendredi alors qu'il effectuait un reportage à Gaziantep, proche de la frontière syrienne. Cette interpellation survient alors que les relations entre Ankara et Bruxelles se sont tendues ces dernières semaines, après l'arrestation de plusieurs journalistes et opposants politiques turcs. Depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet, les autorités turques ont lancé des purges qui ont notamment frappé les médias et les journalistes turcs de plein fouet. Vendredi, le patron du quotidien d'opposition *Cumhuriyet*, Akin Atalay, a été placé en garde à vue, quelques jours après l'incarcération du rédacteur en chef et de plusieurs collaborateurs du journal.

Birmanie

**Huit morts dans de nouveaux heurts dans l'Etat d'Arakan**

Des heurts entre l'armée birmane et des membres de l'ethnie Rohingya ont fait huit morts et 36 blessés dans l'Arakan, Etat du Nord-Est du pays en proie à des troubles, ont annoncé ce dimanche les médias publics. Les incidents ont eu lieu toute la journée dimanche dans les villages du nord de cet Etat (que le régime birman appelle Rakhine). Ils ont fait deux morts du côté des forces de l'ordre et six chez les attaquants. Trente-six personnes soupçonnées d'être impliquées dans les affrontements ont été arrêtées. Samedi matin, une soixantaine de personnes armées de pistolets, de couteaux et de lances, ont pris en embuscade des militaires birmans, rapporte le journal *Global New Light*, propriété de l'Etat. L'armée a riposté et, un temps débordée face à un demi-millier d'attaquants, a dû demander le renfort d'hélicoptères, poursuit le journal. L'armée est déployée dans l'Etat d'Arakan, frontalier du Bangladesh, depuis le 9 octobre après le lancement de plusieurs attaques coordonnées à plusieurs endroits de la frontière par un groupe de rebelles rohingyas que le gouvernement soupçonne d'avoir des liens avec des insurgés à l'étranger. Les habitants et les défenseurs des Droits de l'Homme accusent les forces de l'ordre d'exécutions sommaires et de viols et d'avoir mis le feu à des maisons. Le gouvernement et l'armée rejettent ces accusations et affirment procéder à ce qu'ils appellent les «opérations de nettoyage» dans les villages conformément à la loi.

Syrie

**Pour briser le siège à Alep, le régime efface tous les progrès des rebelles**

*Les forces gouvernementales syriennes ont repris tous les secteurs pris récemment par les rebelles à Alep-ouest, annulant tous les progrès des insurgés pour briser le siège du régime, a indiqué samedi l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH).*

**L**es groupes rebelles, qui contrôlent les quartiers-est d'Alep assiégés par le régime, avaient lancé le 28 octobre une offensive afin de desserrer l'étau, et avaient réussi à prendre le contrôle de plusieurs secteurs. Selon l'OSDH, l'armée a reconquis des secteurs stratégiques dont le quartier ouest de Dahiyet al-Assad et le village de Minyane, à la périphérie de la ville. Ces reconquêtes annulent tous les progrès réalisés par les combattants de l'opposition, dont le Front Fateh al-Cham, ex-front al-Nosra qui avait renoncé à son rattachement à Al Qaïda, pour briser le siège du régime. En outre, les forces du régime ont avancé



aussi dans le Sud en s'emparant de deux localités tenues par les rebelles. Les forces gouvernementales ont encerclé Alep-Est en août, coupant la dernière ligne d'approvisionnement vers les quartiers de l'opposition et imposant un blocus qui a entraîné des pénuries de nourriture et de carburant. Les rebelles ont tenté plusieurs fois de briser le siège, mais aucune aide n'est parvenue dans les quartiers-Est depuis juillet. Selon l'OSDH, plus de 450 combattants et civils ont été tués dans la dernière tentative des rebelles pour rompre le siège. Parmi les morts figurent 215 combattants - syriens et étrangers - de l'opposition,

dont certains ont commis des attentats suicide, ainsi que 143 membres des forces du régime. Une centaine de civils ont également péri dans les bombardements, la plupart d'entre eux dans les quartiers sous contrôle du régime, dont 30 enfants. Samedi, toujours selon l'OSDH, cinq civils dont un enfant ont été tués par des obus tirés par les rebelles sur la partie gouvernementale de la ville. En outre, un journaliste de la télévision officielle iranienne, Mohsen Khazaie, a été tué samedi par une attaque au mortier dans la localité de Minyane, récemment reprise par le régime, a indiqué la chaîne pour laquelle il travaillait. Ancienne capitale économique de la Syrie, Alep

est un enjeu majeur tant pour le régime du président Bachar al-Assad que pour les insurgés, qui s'affrontent depuis 2011 dans une guerre qui a fait plus de 300 000 morts. Le gouvernement a lancé en septembre une opération pour reprendre la totalité de la ville. L'offensive, appuyée par l'aviation russe, a tué des centaines de personnes dans les quartiers est et détruit de nombreuses infrastructures, dont des hôpitaux. Moscou a par ailleurs annoncé samedi que son porte-avions Amiral Kourzetsov, ayant pour objectif de renforcer le dispositif militaire russe en Syrie, se trouvait actuellement au large des côtes syriennes.

**Attentat contre un site musulman au Pakistan**

Une explosion revendiquée par l'Etat islamique a dévasté un site religieux musulman du Sud-Ouest du Pakistan, faisant au moins 43 morts et des dizaines de blessés samedi, ont annoncé les autorités locales. Au moment de l'explosion, plusieurs centaines de personnes se trouvaient à l'intérieur du lieu saint. Il s'agit du Shah Noorani, situé dans la province du Baloutchistan, à une centaine de kilomètres de la ville portuaire de Karachi. Les blessés ont été évacués vers la commune voisine de Hub ainsi qu'à Karachi, a

déclaré un responsable des secours sur la chaîne de télévision Geo TV. «Chaque jour au coucher du soleil, il y a ici un dhamaal (une danse rituelle) et beaucoup de gens viennent pour cela», explique le gardien du site, Nawaz Ali. Le gouvernement a dépêché 25 ambulances depuis Hub, ont annoncé les autorités du Baloutchistan. L'armée a été appelée pour aider aux opérations de sauvetage compte tenu de la situation géographique isolée du site. On ne sait pas si l'attentat a été mené par un kamikaze ou à l'aide d'une mine. Le

Baloutchistan a été le théâtre d'attentats particulièrement meurtriers cette année. L'EI a revendiqué l'attentat via son agence d'informations Amaq. Le groupe djihadiste avait aussi revendiqué le dernier grand attentat dans la province, qui a fait une soixantaine de morts le mois dernier dans une école de police. Les groupes islamistes fondamentalistes visent régulièrement les sites comme celui de Shah Noorani parce qu'ils considèrent la vénération des saints comme une hérésie dans leur stricte interprétation de l'islam.

**43 morts**

Corée du Sud

**La présidente appelée par le parquet sur le scandale de corruption**

Le parquet de Séoul veut entendre la semaine prochaine la présidente sud-coréenne, Park Geun-Hye, impliquée dans un scandale de corruption centré sur sa confidente et qui a déclenché des manifestations monstres réclamant sa démission, selon l'agence Yonhap. «Nous avons besoin d'entendre la présidente mardi ou mercredi au plus tard», a dit une source au parquet de Séoul citée dimanche par l'agence de presse sud-coréenne. Le parquet a adressé à cet effet une note à la présidence et «attend une réponse sincère», selon

cette source. Le scandale qui fait rage depuis trois semaines implique l'amie de 40 ans de la présidente, Choi Soon-Sil, qui a été arrêtée pour fraude et abus de pouvoir. Cette confidente de l'ombre est accusée de s'être servie de ses relations d'amitié avec Mme Park pour contraindre des conglomérats comme Samsung à verser des donations à des fondations douteuses, sommes dont elle se servait ensuite à des fins personnelles. Mme Choi est également accusée de s'être mêlée des affaires de l'Etat, y compris d'avoir eu son mot à dire sur la nomination

de hauts responsables. Mme Park est soupçonnée d'avoir aidé son amie à obtenir des financements pour les fondations en question, et de l'avoir laissée s'occuper d'affaires de l'Etat sans avoir le moindre rôle officiel. Les appels à la démission visant la présidente se sont multipliés en Corée du Sud. Samedi, une manifestation gigantesque a réuni un million de personnes, selon les organisateurs, 260 000 selon la police. Il s'agissait de la plus importante manifestation en Corée du Sud en près de 30 ans.

## Pied diabétique

# L'amputation évitable dans 90% des cas

*Le professeur Mansour Brouri, membre du plan national de lutte contre les facteurs de risque de maladies chroniques (2015-2019) a indiqué que 90% des amputations du pied diabétique étaient évitables appelant à développer la chirurgie vasculaire pour éviter le recours à cette intervention.*

Dans une déclaration la veille de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, célébrée le 14 Novembre, l'expert a déploré le recours excessif, en Algérie, à l'amputation du pied diabétique assurant que 90 % de ces interventions étaient évitables. Il a appelé les chirurgiens exerçant au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé des maladies cardiovasculaires de Clairval à prendre en charge le pied diabétique. Le chef de service de médecine interne de l'hôpital Djilali-Belkhenchir de Birtraria a indiqué que sur 3 millions de diabétiques, 600 000 souffraient d'artériopathie dont 30 000

sont au stade d'ischémie chronique dont le seul remède est l'amputation. Il a estimé que la prise en charge de cet aspect par la chirurgie vasculaire (à travers un pontage) protégeait le malade contre l'amputation. Le spécialiste a préconisé un suivi régulier du diabétique insistant sur l'importance d'une prise en charge multidisciplinaire du diabète pour éviter les complications liées à cette maladie. Le Pr Brouri a salué les efforts consentis dans ce sens par les autorités publiques notamment pour garantir la disponibilité des médicaments ou le développement de nouvelles spécialités liées au pied diabétique. L'amputation du pied diabétique cause un problème de santé publique, a-t-il encore soutenu. Noureddine Bouceta, président de la Fédération nationale des associations des diabétiques, a pour sa part, mis en avant les efforts déployés en faveur de ces patients et mis en garde contre l'augmentation fulgurante, ces dernières années, de leur nombre. 25 000 nouveaux cas sont recensés annuellement, a-t-il déploré faisant état d'un phénomène ravageur pour la société. Il a plaidé en faveur de la mise en place d'une structure pour la prise en charge du pied diabétique dans chaque établissement hospitalier. L'hospitalisation des cas de pied diabétique dans les services de cardiologies, d'hypertension artérielle ou d'asthme est à l'origine de contamination par des bactéries

nosocomiales, a-t-il dit. Combattre les facteurs de risque de diabète, le tabagisme en tête. N. Bouceta a mis l'accent sur l'impératif de combattre les facteurs de risque du diabète et d'appliquer les dispositions dissuasives prévues au titre du nouveau projet de loi sur la santé et des programmes de prévention arrêtés par le ministère de la Santé pour lutter contre le tabagisme dans les lieux publics. Il s'est élevé contre la propagation du phénomène de tabagisme dans certains établissements hospitaliers et cliniques publics. Il a également plaidé pour la réinsertion des enfants diabétiques qui ont échoué dans leur parcours scolaire en raison de la maladie et qui ont dépassé l'âge de scolarisation. N. Bouceta a appelé le ministère de tutelle à faire obligation aux directeurs de wilaya de l'éducation de réadmettre ces élèves au niveau des établissements scolaires. Il a recommandé l'élargissement des unités de dépistage scolaire à un plus grand nombre de structures éducatives et proposé que des médecins exerçant dans ces unités effectuent des visites à domicile aux élèves souffrant de maladies chroniques au moins une fois par an. N. Bouceta a fustigé la privation de diplômés bénéficiaires de contrats de pré-emploi parmi les diabétiques, du traitement à l'expiration du contrat. La multiplication des campagnes de sensibilisation aux complications du diabète reste une nécessité impé-



rieuse, selon N. Bouceta qui a rappelé que certaines wilayas du pays ne sont pas pourvues de spécialistes. Le ministère de la Santé doit initier les médecins généralistes à la prise en charge du diabète pour palier le déficit en spécialistes, a-t-il suggéré faisant remarquer une insuffisance en matière de prise en charge des problèmes de vue chez les enfants atteints de diabète dans les régions accusant un déficit en praticiens spécialisés. La dernière étude menée par le ministère de la Santé, de la Population et de la

Réforme hospitalière remonte à 2004. Cette étude qui a concerné les wilayas de Sétif et Oran fait état de 10% de diabétiques sur l'échantillon de la population ciblée. Selon le ministère, l'enquête nationale lancée en novembre et devant s'étaler jusqu'à mai 2017 sur la prévalence des maladies chroniques et qui ciblera les catégories d'âge 18 - 63 ans éclairera, 17 ans après le premier sondage, sur la véritable situation endémique du diabète en Algérie.

A. Saaid

## Suspension du P/APC de Lakhdaria

# Le FFS demande sa réhabilitation



Le Front des forces socialistes (FFS) a demandé hier la «réhabilitation» du président de l'Assemblée populaire communale de Lakhdaria, Mohamed Oukil, suspendu par le wali de Bouira suite à «son implication dans des affaires de justice». Qualifiant cette suspension d'«acharnement de l'administration» laquelle est intervenue après celle ayant touché les P/APC de Telaghma et de Boumerdès, le FFS a indiqué dans un communiqué qu'il demandait la «réhabilitation» de ses élus, affirmant qu'il reste «mobilisé et usera de tous les moyens pacifiques pour faire respecter les représentants du peuple». Selon le parti, ses représentants sont «accusés à tort» et de

s'interroger sur les réelles motivations de cette suspension des élus locaux dont les prérogatives, sont, selon lui, déjà «très réduites» par le code communal et le code de wilaya.

Le P/APC de Lakhdaria a été suspendu samedi de ses fonctions par le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, suite à une décision portant sur l'application de l'article 43 du code communal pour son implication dans des affaires de justice. Mohamed Oukil avait indiqué qu'il n'était pas «poursuivi en justice pour crime ou délit en rapport avec les deniers publics ou pour atteinte à l'honneur comme le stipule l'article 43 du code communal». L' élu suspendu a

reconnu toutefois avoir été «condamné à deux reprises par la justice. La première fois à 6 mois de prison avec sursis pour avoir accordé un privilège, et la seconde à un an de prison avec sursis pour avoir octroyé illicitement un permis de construire à un citoyen de Lakhdaria». Cet article stipule que tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour crime ou délit en rapport avec les deniers publics ou pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires ne lui permettant pas de poursuivre valablement l'exercice de son mandat électif, est suspendu par arrêté du wali, jusqu'à l'intervention de la décision définitive de la juridiction compétente.

## Ouvrage

# Le tamazight de l'Atlas blidéen revisité avec un nouveau lexique édité par le HCA et l'OPU

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) a édité, en collaboration avec l'Office des publications universitaires (OPU) un ouvrage intitulé «Tamazight de l'Atlas blidéen», préparé par le chercheur indépendant Samir El Arifi. Il s'agit, en effet, du premier ouvrage scientifique à traiter de la lexicographie amazighe de la région de Blida depuis plus d'un siècle. Cette variante du tamazight demeure méconnue du grand public algérien à ce jour, d'où l'importance pédagogique de l'ouvrage d'El Arifi, alors que la variante amazighe de l'Atlas blidéen est en voie d'extinction (parlée par seulement quelques familles, princi-

palemment chez les tribus des Béni Misra à Hammam Melouane et les Béni Salah à Chréa), Samir El Arifi a entrepris un laborieux travail de recherche dans lequel il a rendu visite, pendant plusieurs années, à des familles où l'on utilisait toujours ce dialecte et a recueilli un corpus composé de centaines d'heures d'enregistrements pour pouvoir réaliser ce travail. Le dialecte amazigh de l'Atlas blidéen est également parlé dans le nord-ouest de la wilaya de Médéa (l'autre versant de l'Atlas) et il est aussi bien proche du kabyle (dialecte amazigh de Kabylie) et du chenoui (parlée dans le massif du Dahra, c'est-à-dire dans les wilayas

de Tipasa, Aïn Defla et Chlef). Il est connu sous le nom de «tachelhit» ou bien «taqbaylit» et n'a fait objet d'aucune recherche linguistique depuis environ un siècle. Seuls deux ouvrages de l'époque coloniale (Emile Laoust, 1912 et Edmond Destaing, 1914) ont fait mention de quelques mots et phrases utilisées dans ce dialecte. Bien que la plupart des tribus de l'Atlas blidéen ne parlent plus le tamazight, la région est bien connue pour sa riche toponymie amazighe et la plupart des habitants originaires de la région sont bien conscients de leurs origines amazighes. Cet ouvrage est donc venu apporter plus d'éclaircissements sur

la lexicographie ainsi que la grammaire de cette variante du tamazight. La première partie est une présentation concise, mais riche en détails sur les différentes tribus amazighes de l'Atlas blidéen.

La partie lexicographique présente un lexique français-arabe-amazigh. Une annexe vient compléter l'ouvrage avec des proverbes et des informations sur la grammaire de la variante. Pour rappel, et dans le cadre de la promotion de cette variante du tamazight, Radio Mitidja a lancé en 2013 une émission hebdomadaire consacrée à la langue et au patrimoine amazighes de l'Atlas blidéen.



## NUMEROS UTILES

### NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

### URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

### HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

### COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

### DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

### RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

### SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**08h00** : Bonjour d'Algérie  
**09h30** : Layali El Baydha'e  
**10h00** : Sahra'e El Taldj  
**10h30** : Panchel El Mouhib  
**11h00** : Canal foot  
**12h00** : Journal Télévisé en Français  
**12h30** : Taouame El Rouh  
**14h05** : Souffrances d'une femme  
**14h45** : Kateb Yacine "7+8" ptie  
**15h30** : Hyet Oua Aachra  
**16h50** : 52 chrono  
**18h00** : Journal Télévisé en amazigh  
**18h25** : Familetna  
**19h00** : Journal Télévisé en Français

**19h25** : Chronique d'en haut  
**20h00** : Journal Télévisé en Arabe  
**20h45** : Questions d'actu  
**22h00** : Senteurs d'Algérie  
**23h25** : Festival de la musique andalouse  
**00h00** : Journal Télévisé en Français



## TF1

22h45 : **New York Unité Spéciale**

L'enquête sur le viol et l'assassinat d'une jeune femme remet les policiers sur la piste de Vivian Arliss, la mère de Calvin. Elliott découvre alors qu'Olivia n'a fait aucune recherche sur le père de Calvin, contrairement à ce qu'elle prétend. Donald Cragen la dessaisit de l'affaire, la trouvant personnellement trop impliquée. Olivia mène malgré tout une enquête parallèle.



## france 2

21h00 : **Castle**

L'équipe enquête sur un meurtre commis à bord d'un bateau de croisière. La victime, danseuse professionnelle, semble avoir été impliquée dans un réseau de trafic de drogue. Beckett découvre avec stupeur que Castle est présent sur le navire. La première surprise passée, il se révèle très utile pour récolter des informations qui font avancer les investigations. Parallèlement, Richard demande à Hayley de retrouver l'expéditeur du mystérieux message lu sur le téléphone de Kate.



## france 3

22h00 : **Opération Elysée**



A quelques jours du premier tour de la primaire qui départagera les sept candidats, Franz-Olivier Giesbert aborde les questions qui restent en suspens. D'après les sondages, Alain Juppé l'emporterait haut la main, tandis que François Fillon réserve peut-être une surprise qui changera la donne. Quant à l'électorat de gauche, va-t-il se mobiliser pour barrer la route à Nicolas Sarkozy ? Au cœur de cette guerre fratricide, le journaliste dévoile les enjeux, coups bas et manipulations des différents prétendants, qui livrent chacun leur stratégie pour emporter cette élection déterminante.

20h50 : **Place au cinéma**



Passionné de cinéma, Dominique Besnehard dévoile souvenirs et anecdotes liés aux films du patrimoine cinématographique français et étranger. Il présente «Violette Nozière», drame réalisé par Claude Chabrol en 1978.

## arte

20h50 : **Sugarland Express**

Clovis Poplin, un petit délinquant, purge les quatre derniers mois de sa peine de prison. Mais lors d'une visite, son épouse Lou Jean, ex-détenue, l'incite à s'évader afin qu'ils aillent récupérer leur jeune fils, confié à une famille adoptive de Sugarland, une petite ville du Texas. Lors de leur cavale, le couple de fugitifs prend un policier en otage et se retrouve aussitôt avec des dizaines de peintures à ses trousses.



## 61

21h00 : **Mariés au premier regard**

Si Tiffany et Thomas se disent « oui » à la mairie où ils sont attendus, ils célébreront leur mariage avec leurs familles, qui ne se connaissent pas elles aussi. Puis, ils passeront la nuit de noces ensemble et partiront en voyage avant d'emménager à deux. Trois autres couples sont également suivis. Ils ont été jugés compatibles par les trois experts, Catherine Solano, médecin sexologue et andrologue, Pascal de Sutter docteur en psychologie et Stéphane Edouard, sociologue de couples...



## CANAL+

20h55 : **Les Guignols**



Avec humour et impertinence, les Guignols revisitent les temps forts de l'actualité française et internationale et s'amusent des travers des élus et célébrités. En outre, les caméras font découvrir les coulisses du journal, des loges à la machine à café.

21h00 : **Hunger Games**

Dans un futur indéterminé, la nation de Panem est divisée en douze districts. Pour punir et soumettre le peuple, jadis en rébellion, le pouvoir en place organise tous les ans un jeu de survie, retransmis à la télévision. Tirés au sort, un garçon et une fille de chaque district y participent. Un seul candidat en réchappe. Katniss, dont la jeune sœur a été désignée par le hasard, se porte volontaire pour prendre sa place.



CAN-2017

# Ishak Belfodil s'accroche à une participation

*Finalement, Ishak Belfodil a bien fait de «fuir» les Emirats arabes unis après une aventure ratée d'une année, pendant laquelle il a perdu sa place en équipe nationale. En effet, depuis qu'il a rejoint le championnat de Belgique en août dernier, il a retrouvé sa verve.*

La preuve, il a inscrit jusque-là six buts au profit de son équipe le Standard Liège, trois en championnat et trois autres en Europa League. Tout cela a fini déjà par attirer l'attention des recruteurs vers l'ancien attaquant de l'Inter Milan. C'est ainsi que la presse belge nous apprend que le géant grec, Olympiakos espère engager le joueur de 24 ans dès le prochain mercato d'hiver. On ne sait pas encore si la direction de Standard va consentir à laisser partir son joueur algérien six mois seulement après son arrivée, ou bien elle tiendra à lui surtout qu'il est devenu un élément incontournable dans son effectif. Mais dans tout cela, ce sont des points supplémentaires que Belfodil est en train de marquer, lui, qui n'a jamais digéré sa mise à l'écart de la sélection algérienne avec laquelle il avait participé à la précédente CAN. Et comme la prochaine édition de la CAN approche à grands pas, le joueur formé à l'Olympique Lyonnais a tout simplement enclenché une véritable course contre la montre dans l'espoir de convaincre le néo-sélectionneur national, George Leekens,



pour lui faire appel en prévision du rendez-vous du Gabon. Belfodil dispose peut-être d'un avantage non négligeable dans ce registre. En effet, Leekens, le connaît assez bien pour avoir exercé dans le championnat belge jusqu'à son départ en sélection algérienne, il y a de cela moins de trois semaines. Le coach a même évoqué ce joueur et d'autres Algériens exerçant dans le championnat de Belgique, n'écartant pas l'éventualité de leur donner leurs chances

avant la CAN. Mais comme l'homme était concentré sur sa première sortie avec les Verts au Nigeria hier, dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial-2018, il a préféré ne pas trop chambouler l'effectif qu'il a hérité de son prédécesseur, le Serbe Milvan Rajevac. Une chose est sûre : si Belfodil poursuit ses belles performances, il aura de fortes chances pour participer à sa deuxième CAN dans sa jeune carrière de joueur.

## Championnat arabe de basket des clubs Défaite du GS Pétroliers face à l'AS Salé

Le Groupement sportif des pétroliers s'est incliné face son homologue marocain de l'AS Salé (74-70), à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée (groupe A) du championnat arabe des clubs champions, samedi à Sousse (Tunisie). A l'image de leur premier match reporté difficilement face aux égyptiens du Sporting Club d'Alexandrie, le GSP a dominé les trois premiers quarts temps (13-15/29-32/50-52) avant de laisser filer la victoire en fin de partie (74-70). La troisième sortie du GSP, vice-champion en titre, profiteront de deux journées de repos avant de reprendre la compétition mardi (15h00) face aux Saoudiens d'Al Fath. Les Pétroliers disputeront par la suite leur dernier match de cette première phase du championnat, mercredi (17h00), face à l'équipe d'Al Hikma du Liban.

## Marathon d'Athènes (34<sup>e</sup> édition)

### Large domination kényane

Les coureurs kényans ont outrageusement dominé le marathon d'Athènes, en signant une double victoire (messieurs / dames) lors de la 34<sup>e</sup> édition, disputée dimanche en présence d'environ 50 000 athlètes. Luka Rotich Lobuwan (28 ans) s'est imposé chez les messieurs en 2 h 12 min 49 sec, imité par sa compatriote Nancy Jebichi Arusei (30 ans) chez les dames en 2 h 38 min 13 sec. Chez les messieurs, le podium a été complété par deux Kényans : Benson Kipruto (2 h 13 min 24 sec) et Bernard Kitur (2 h 13 min 32 sec), donnant ainsi une plus grande importance à la domination kényane dans cette épreuve. Le coup d'envoi du marathon d'Athènes, couru sous un grand soleil et des températures printanières, a été donné près du tumulus érigé en l'honneur des victimes grecques de la bataille de Marathon. Il s'est achevé dans le stade Panathénaïque, entièrement recouvert de marbre et construit pour les premiers jeux Olympiques modernes, en 1896. Selon la légende, le premier marathon s'est couru en 490 avant J.C, sur les 42 km séparant la commune de Marathon d'Athènes par le soldat Philippides, venu annoncer la victoire des soldats de Thémistocle sur les Perses.



## Ligue 1 Mobilis - MC Alger Suspension purgée pour Chaouchi

L'ex-gardien de but international, Fawzi Chaouchi, figure pour la première fois cette saison dans la liste des 18 de son équipe le MC Alger en vue du match face au CS Constantine, dimanche (18h00) au stade du 5-Juillet 1962 en clôture de la 11<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. Chaouchi vient de purger une suspension de dix matches, écopée après les incidents ayant émaillé la rencontre à domicile contre l'ES Sétif (2-2), en mai dernier dans le cadre de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat de l'exercice 2015-2016. Le portier de 31 ans n'était pas à son premier écart disciplinaire. En 2013, il avait été

déjà suspendu pour deux années, avant que sa sanction ne soit réduite à une seule. Le gardien de but des Verts, qui avait débuté en tant que titulaire lors du Mondial-2010, retrouve la compétition officielle au moment où son équipe se trouve dans une courbe ascendante. Une victoire face au CSC la propulsera en tête du classement en compagnie de l'USM Alger et du MC Oran, avec, de surcroît, un match en moins à jouer face au MO Béjaïa. Chaouchi aura cependant du mal à récupérer sa place de titulaire, estiment les observateurs, surtout que son remplaçant actuel, l'international olympique Farid Chaâl, livre de belles prestations.

Ligue 2 Mobilis - 9<sup>e</sup> Journée

## L'USMB remporte le derby de la Mitidja face au WAB

L'USM Blida triomphe dans le derby de la Mitidja. La formation de la ville des Roses a pris le meilleur sur son voisin du WA Boufarik, 1 but à 0, en clôture de la 9<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 Mobilis disputée au stade Mustapha-Tchaker (Blida). Dans un derby de la Mitidja, sans saveur à cause du huis clos, les Blidéens se sont imposés petitement à la faveur d'une réalisation scoriée sur penalty à la 55<sup>e</sup> minute par Zerguine. Grâce à cette 5<sup>e</sup> victoire de la saison, l'USM Blida s'installe sur la 3<sup>e</sup> marche du podium (17 pts). Pour sa part, le WA Boufarik demeure à la 10<sup>e</sup> position avec 11 unités à son compteur. Vendredi, le

Paradou AC a cédé le fauteuil de leader au profit de la JSM Béjaïa à la suite de son match nul concédé à domicile face à l'ASM Oran (1-1). Les Béjaouis ont su profiter de ce faux pas de l'ex-leader pour s'emparer des commandes de la Ligue 2 à la faveur d'une courte victoire acquise face au CA Bordj Bou-Arréridj (1-0). Dans la course pour le maintien, la situation se complique pour les relégables. Le MCE Eulma (14<sup>e</sup> - 6 pts) a été accroché à domicile par l'Amel Boussaâda (1-1), le GC Mascara (15<sup>e</sup> - 5 pts) s'est incliné face au MC Saïda (3-2), alors que RC Arbaâ (16<sup>e</sup> - 2 pts) a été défait chez lui par l'US Biskra (0-1).



## Mondial-2018 (Zone Afrique/Qualif)

# Sans-faute du Nigeria, l'Algérie tremble

**L**e Nigeria a récolté trois nouveaux points dans la course à la qualification au Mondial-2018, en battant 3-1 l'Algérie qui compromet ses chances d'aller en Russie, tandis que la Côte d'Ivoire est revenue avec un précieux nul de son déplacement au Maroc (0-0), samedi pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée des qualifications (zone Afrique).

### Gr. B : Le Nigeria s'envole en tête

Après leur succès en Zambie, les Nigériens se sont imposés à domicile 3-1 face à l'Algérie sur un doublé de Victor Moses et un but de John Obi Mikel. Avec six points, le Nigeria est idéalement placé pour aller décrocher l'unique billet qualificatif pour le Mondial russe. Côté algérien, la venue du coach belge Georges Leekens en remplacement du Serbe Milovan Rajevac n'a pas servi de déclic. Déjà tenus en échec lors de la réception du Cameroun (1-1), les Verts ont toujours les mêmes difficultés en défense et sont en grand danger avec un seul petit point, à égalité avec la Zambie. Le Cameroun est 2<sup>e</sup>, avec 2 points et des regrets, après le nul à domicile face aux Zambiens (1-1). Les Lions Indomptables ont poussé pour arracher la victoire en fin de match, en vain. On attendait beaucoup des retrouvailles des Ivoiriens avec Hervé Renard, l'ancien sélectionneur des Eléphants désormais à la tête du Maroc. Finalement, le choc a accouché d'une souris à Marrakech (0-0). Un nul à l'extérieur qui arrange surtout la Côte d'Ivoire, toujours



seule en tête de son groupe C, puisque le Mali (1 point) et le Gabon (2<sup>e</sup>, 2 pts) de Pierre-Emerick Aubameyang ont fait match nul eux aussi 0-0. Rien n'est fait dans ce groupe resserré, mais décevant, où ni les Marocains (2 pts) ni les Gabonais n'ont réussi à marquer depuis le début des éliminatoires.

### Gr. D : le Sénégal cale

Le Sénégal, qui restait sur une série de six victoires internationales de suite, est tombé en Afrique du Sud. Les Lions de la Teranga étaient bien entrés dans la partie, mais ne se sont pas remis d'un penalty imaginaire accordé par l'arbitre pour l'ouverture du score des Bafana Bafana (43<sup>e</sup>). Ils ont encaissé dans la foulée un deuxième but (45<sup>e</sup>+1) et se sont finalement inclinés 2-1. Les Sénégalais sont troisièmes de leur groupe

D avec trois unités. L'Afrique du Sud (4 pts) est en tête, à égalité avec le Burkina Faso qui est allé battre (2-0) le Cap-Vert, lanterne rouge. La double confrontation entre le Burkina Faso et le Sénégal fin août et début septembre s'annonce cruciale.

### Gr. E : l'Ouganda, c'est du costaud

Avant Egypte-Ghana dimanche, l'affiche la plus alléchante de ce groupe E, l'Ouganda a réalisé une excellente opération à domicile en battant le Congo 1-0. Les Ougandais qui avaient créé la surprise en tenant tête au Ghana lors de la première journée (0-0), prennent provisoirement les commandes avec 4 points, devant l'Egypte et ses trois unités. Le Ghana a 1 point et le Congo est bon dernier avec un zéro pointé.

## Plus optimiste que lui tu meurs ! Leekens : «Une chose est sûre, nous ne sommes pas éliminés»



Malgré la défaite, Georges Leekens a souligné la seconde période des Verts. Bien que cela sera dur, il estime que rien n'est fait pour la qualification. Il déclare, en insistant: «Nous avons même été légèrement supérieurs en seconde mi-temps. On n'a pas eu de chance dans ce match». Et précise : «Je

ne me cache pas derrière les absences, mais on n'est pas encore éliminés !» Et de poursuivre : «Nous avons manqué d'efficacité, notamment en première période où nous avons raté des occasions pour marquer, à ce niveau là, c'est inadmissible de rater des occasions pareilles. Je pense qu'il y avait hors-jeu sur l'action du deuxième but du Nigeria, je ne suis pas sûr. En seconde mi-temps, mes joueurs ont tout fait pour revenir en poussant les Nigériens en arrière. A la fin du match j'ai incorporé Feghouli pour mettre plus de pression. Je pense que nous avons souffert de l'absence des joueurs blessés, mais il fallait que je travaille avec

les moyens du bord. Je pense qu'un match nul aurait été équitable. Nous devons régler quelques détails en vue des prochains matchs, il ne faut pas oublier que je viens de prendre en charge la sélection il y a quelques jours seulement. En ce qui concerne nos chances, je ne veux rien dire là-dessus sauf que le Nigeria va nous rendre visite. Je ne vais pas blâmer mes joueurs après cette défaite, ils se sont battus comme des guerriers, mais ça n'a pas marché. Je profite de cette occasion pour rendre hommage à mon ami le regretté Stephen Keshi qui représentait beaucoup pour moi».

H.M.

### Gernot Rohr

(sélectionneur/Nigeria) :

"Nous sommes très heureux de cette victoire qui nous permet de distancer l'Algérie de cinq points et le Cameroun de quatre points. Il s'agit d'une victoire très importante dans la suite du parcours. Je souhaite bonne chance à l'Algérie parce qu'elle a une superbe équipe".

### John Obi Mikel

(capitaine/Nigeria) :

"Le match était difficile face à une excellente équipe algérienne. Nous avons pu confirmer notre victoire décrochée en Zambie, ce qui va nous permettre de continuer le parcours en toute sérénité. Nous ne devons pas nous enflammer car la qualification est loin d'être acquise".

## Medjani l'a reconnu après le match contre le Nigeria Les Verts impuissants face aux grands d'Afrique

Considérée comme la meilleure sélection africaine sur le papier, l'EN n'a jamais confirmé ce statut sur le terrain, notamment face aux grosses cylindrées du continent. Les Verts qui cartonnent face aux équipes de second et troisième rangs, sont impuissants face aux grands d'Afrique. Cela s'est vérifié lors des deux premiers matches des éliminatoires du Mondial-2018 face à leurs premiers concurrents, le Cameroun et le Nigeria, qui sont pourtant en reconstruction. Après le nul heureux enregistré dans leur jardin fétiche de Mustapha-Tchaker contre les Lions Indomptables, les Fennecs ont bu le calice jusqu'à la lie, avant-hier à Uyo, en s'inclinant lourdement face aux Green Eagles qui ont su profiter de points faibles du onze algérien, spécialement au niveau de l'axe de la défense. Les camarades de Yacine Brahimi ont déjà perdu face au Ghana et la Côte d'Ivoire lors de la CAN-2015 en Guinée Equatoriale sous la direction de Christian Gourcuff et ils ont été malmenés par les Bafana Bafana de

l'Afrique qu'ils avaient battus sans convaincre. «Cela fait longtemps qu'on nous considère comme étant une grande équipe, mais moi, je dis qu'on ne l'est pas encore, il faut cravacher pour arriver au niveau qu'on veut atteindre», admet sportivement le capitaine Medjani en conférence de presse à la fin du match contre le Nigeria. «C'est dans ce genre de matches qu'on relève le progrès qui nous reste à faire pour devenir réellement une grande équipe», ajouta le capitaine des Verts qui doivent remporter les quatre matches à venir dans les éliminatoires du Mondial et espérer des faux pas du Nigeria pour prétendre à une troisième qualification consécutive en Coupe du Monde. «On se battra à fond jusqu'à la dernière minute. Tout est possible dans le football», dira Medjani. En attendant l'autre match en déplacement contre la Zambie en août prochain, place désormais à la CAN 2017 où les Verts doivent se réhabiliter.

H.M.

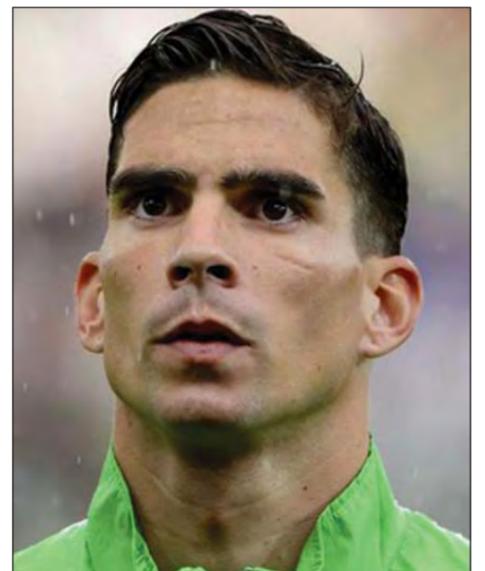
## Footballeur africain de l'année (BBC) Riyad Mahrez présélectionné

Le milieu offensif international algérien de Leicester, Riyad Mahrez, figure dans les cinq joueurs nommés pour le titre de footballeur africain de l'année décerné par la BBC. Le meilleur joueur de la Premier League la saison dernière, figure aux côtés du Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund), du Ghanéen de West Ham Andre Ayew, du Sénégalais de Liverpool Sadio Mané et l'Ivoirien Yaya Touré (Manchester City). Les internautes peuvent voter jusqu'au 28 novembre pour leur favori sur le site du groupe de médias publics britannique, tandis que le vainqueur sera annoncé le 12 décembre. L'attaquant de Dortmund Aubameyang figure pour la quatrième année consécutive dans la liste tandis qu'Ayew (West Ham) a remporté le trophée en 2011. Mahrez (Leicester) est le seul joueur à être nommé pour la première fois et Touré (Manchester City) a déjà remporté le prix deux fois, dont l'année dernière.

### Il est sur les tablettes du Milan AC

En quête de renforts sur le plan offensif, le Milan AC serait très intéressé par l'international algérien Riyad Mahrez, selon le site italien Calciomercato. Mahrez figure sur les tablettes du directeur sportif du Milan AC, Massimiliano Mirabelli, en prévision du prochain mercato hivernal, d'après la même source. La direction de Leicester avait refusé de céder son prodige algérien l'été passé et elle devrait camper sur sa décision surtout que les Foxes sont très proches d'une qualification historique pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions, grâce à Mahrez, auteur de trois buts dans cette prestigieuse épreuve européenne. Le meilleur joueur de la Premier League la saison passée a prolongé son contrat avec les Foxes jusqu'en juin 2020.

H.M.



## Mondial-2018 (Qualifications/2e journée)

# Le Nigeria nous a fait très mal !

*La sélection algérienne de football a sérieusement hypothéqué ses chances de qualification pour la Coupe du Monde-2018 en s'inclinant samedi à Uyo face au Nigeria (3-1) lors de la 2<sup>e</sup> journée (Gr. B) des éliminatoires qui a vu le nouveau sélectionneur, le Belge Georges Leekens, rater ses débuts sur le banc du «Club Algérie».*

**D'**aucuns appréhendaient cette sortie nigériane semée d'embûches face à un adversaire intraitable chez lui et qui

restait sur une victoire décrochée en terre zambienne (2-1) lors de la première journée. Le Nigeria, qui a dicté sa loi lors de cette rencontre, a confirmé qu'il restait le principal favori dans un groupe qui comprend également le Cameroun, tenu en échec à la maison par la Zambie (1-1). Amoindrie par l'absence de quatre joueurs pour cause de blessures (Ounas, Boudebouz, Soudani et Ghezal), la sélection nationale a raté une belle occasion de se repositionner dans ces qualifications et effacer du coup la contre-performance concédée face au Cameroun (1-1). Les Verts auraient pu prétendre à un meilleur résultat s'ils avaient osé, notamment en première période où, tour à tour, Bentaleb et Taïder rataient de belles occasions pour scorer. Le Nigeria, loin d'être un rouleau compresseur, a profité de la passivité inexplicquée d'une défense algé-



rienne aux abois, notamment au niveau de la charnière centrale composée pour l'occasion de Mandi et Belkaroui, au moment où le capitaine Carl Medjani, habitué à jouer comme axial en

défense, est monté d'un cran pour occuper le rôle de sentinelle. Une stratégie qui s'est avérée finalement infructueuse. Pour la première du revenant Georges Leekens, les choses se sont mal

passées, même si sa responsabilité est limitée du moment qu'il venait de prendre le train en marche, suite au départ de son prédécesseur, le Serbe Milovan Rajevac.

## Seuls les naïfs y croient encore



À la suite de la défaite de l'Algérie face au Nigeria, une seule question mérite d'être posée : l'EN peut-elle encore croire à une éventuelle qualification pour la phase finale du Mondial, pour la troisième fois consécutive ? En tout cas, pour les plus optimistes des spécialistes et fans de l'EN, la mission des Verts s'annonce, désormais, beaucoup plus compliquée que prévue, pour ne pas dire impossible. La cuisante défaite essuyée, devant les «Super Eagles» a chamboulé tous les plans des Algériens et ceux du nouvel entraîneur Georges Leekens, qui misait, énormément, sur sa première sortie à la tête des Verts, pour réaliser un bon résultat. Hélas, et en dépit de son optimisme, malgré les nombreuses défections, le technicien belge ne savait pas qu'il allait être «trahi» par sa défense, notamment Belkaroui qui est passé complètement à côté de la plaque, infligeant même un coup de massue, à ses coéquipiers, sur le premier but des Nigériens. Quoi qu'il en soit, sur le plan comptable, l'Algérie comptabilise, aujourd'hui, un seul point avec un goal-average défavorable par rapport à la Zambie, qui a tenu en échec le Cameroun, chez lui, et qui glane, du coup, son premier point. En tête et avec six points c'est le Nigeria, qui a fait un

grand pas vers la qualification, surtout qu'il bénéficie d'un autre bel avantage, celui d'accueillir, pour la seconde fois consécutive, à domicile, lors de la 3<sup>e</sup> journée, le Cameroun, qui n'est autre que son dauphin. Pour ce qui est des Algériens, ils effectueront encore un déplacement en Zambie, dans un match décisif que les coéquipiers de Brahimi devront, absolument, gagner pour se relancer, avant d'accueillir de nouveau le même adversaire. C'est dire que seule la victoire compte pour l'EN, qui s'est compliquée, considérablement, la tâche, car tout dépend, aussi, des résultats du Nigeria, grands favoris pour la qualification.

### *L'arrière-garde nous a une fois de plus trahit*

Aucun sélectionneur n'aurait aimé être à la place de Georges Leekens, et pour cause. Il a pris en main une équipe perturbée par le nul concédé face au Cameroun et aux événements qui ont suivi dont le limogeage du Serbe Rajevac. Il faudra y ajouter les défections sur blessures de quatre éléments pour affronter le Nigeria en confiance après avoir gagné en Zambie. Le technicien belge, armé de son expérience, s'est résolument engagé dans cette opération suicide. En fait, et en raison des indis-

ponibilités, et au moment de composer son onze-type, il n'a pas connu la traditionnelle situation cornélienne de la plupart de ses collègues. Tout au plus, il a hésité pour le poste de latéral droit entre Guedioura et Ziti, portant logiquement son choix sur ce dernier, le premier étant un milieu de formation. A un certain moment, Leekens a évoqué une organisation tactique de départ en 3-5-2, s'inspirant ainsi de l'exemple fourni par diverses formations européennes. Cependant, à l'approche du jour «J», et désirant absolument réussir son premier examen, Leekens a opté pour un 4-1-4-1, qui a l'adhésion des joueurs. Outre le réseau défensif, le sélectionneur belge attendait beaucoup de Bentaleb et Taïder, qui avaient pour mission de donner de bons ballons en profondeur aux Slimani et Mahrez. Hélas, tous les plans échafaudés par Leekens sont tombés à l'eau car, après un illusoire bon départ, les Algériens ont laissé l'initiative aux Nigériens en multipliant les maladresses dans la transmission du ballon. Lorsque de telles fautes se répètent, la note se paie cash, surtout en raison des hésitations et des fautes de placement des défenseurs axiaux sur les buts nigériens. La facilité de ces réalisations met en relief, une fois de plus, cet irritant problème défensif de l'EN. Sur le second but, c'est un alignement très approximatif des défenseurs qui en est à l'origine. Et pourtant, il y a des motifs de regrets avec ces deux belles opportunités gâchées en l'espace de deux minutes par Bentaleb et Taïder. En seconde période, il y a eu la réaction algérienne qui aurait mérité un meilleur sort. On misait sur Slimani et, à notre avis, outre l'isolement dont il a souffert car pris en étau par les défenseurs centraux du Nigeria, nous l'avons vu parfois revenir porter aide à ses coéquipiers. Est-ce une consigne ou une initiative personnelle ? L'espoir est revenu avec le but de Bentaleb, mais les Super Aigles ont su faire le dos rond tout en menant des contres dangereux et porter l'estocade. Pour conclure, on s'interroge à propos des

changements, trop tardifs d'ailleurs. Feghouli en défenseur latéral, un poste inhabituel pour lui, Abeid Mehdi et Bounedjah pour quelques minutes seulement, est-ce de bonnes décisions pour une équipe algérienne menée au score ? Nous ne croyons pas. Et encore, la note aurait pu être plus salée sans que personne trouve à redire. Bref, ceci étant, maintenant que les dés sont pratiquement jetés dans un groupe où les Super Eagles du Nigeria sont bien partis pour aller en Russie, les Verts devront oublier les qualifications du Mondial et commencer à penser à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon qui constitue désormais un objectif majeur pour les coéquipiers de Saphir Taïder. «Nous devons nous remobiliser et penser à l'avenir», a ainsi lancé, en homme averti, le capitaine Carl Medjani à l'issue du match face au Nigeria. L'équipe nationale qui traverse une période difficile est appelée à puiser dans ses ressources pour relever la tête en vue du tournoi continental au risque de décevoir tout un peuple qui s'est fait à l'idée, ou presque, que les «héros» de 2014 au Brésil n'iront pas au Mondial russe. Le coach national aura vraiment du pain sur la planche pour remonter le moral de ses troupes, très affectées après la sortie ratée d'Uyo. Les Verts auront une belle occasion, dans deux mois, pour d'abord se réconcilier avec leur public et surtout avoir un sursaut d'orgueil. A la CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février), la sélection nationale devra se mesurer à des adversaires du même calibre que le Nigeria ou le Cameroun. La Tunisie et le Sénégal ne feront certainement pas de cadeau au «Club Algérie», appelé plus que jamais à se remettre en question. D'ici là, les protégés du président de la FAF Mohamed Raouraoua auront du temps pour se préparer en prévision d'un rendez-vous qui commence à tenir en haleine les mordus des Verts, où une autre déconvenue représenterait un coup de massue pour le football national.

M. Hamdi

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
	10°/17°	11°/21°	10°/21°	13°/27°	14°/30°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:48	12:33	15:19	17:45	19:07

## Modernisation de la justice 40 procès tenus par visioconférence dans 13 tribunaux et cours de justice

• Quarante procès par visioconférence ont été tenus, hier, sur l'ensemble du territoire national dans le cadre du programme de modernisation du secteur de la justice, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.



Dans le cadre du programme de modernisation du secteur de la justice, notamment dans son aspect relatif au recours à la visioconférence introduite dans le système judiciaire, «quarante procès par visioconférence ont été tenus, hier, au niveau de 13 tribunaux et cours de justice sur l'ensemble du territoire national», précise le communiqué. Le nombre de «procès par visioconférence et l'audition des témoins à distance a concerné, depuis son lancement le 7 octobre 2015 du tribunal de Koléa, 153 procès», a rappelé la même source. Au niveau international, le «premier procès par visioconférence et l'audition des témoins depuis l'étranger remonte au 11 juillet 2016 entre la cour de M'sila et la cour de Nanterre (France)», a rappelé le communiqué. Cette technique moderne a été utilisée

également dans la formation. «16 conférence par visioconférence ont été présentées au niveau de la Cour suprême et au Conseil de l'Etat», a ajouté la même source. Une banque de données de l'empreinte génétique (ADN) a été mise en place au niveau du ministère de la Justice, et ce conformément à la nouvelle loi sur l'utilisation de l'empreinte génétique dans le domaine judiciaire, précise-t-on de même source.

Dans le cadre de la sécurisation du système informatique du ministère de la Justice, la cellule de veille «a enregistré du 15 octobre 2016 au 10 Novembre 2016 des tentatives de piratage du système informatique du ministère dont 36 680 au niveau national et 1 055 194 au niveau des pays étrangers. Ces tentatives ont été toutes mises en échec.

### MAE

#### Campagne de don de sang au ministère des Affaires étrangères

Le ministère des Affaires étrangères a organisé hier, en coordination avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et l'Agence nationale du sang (ANS), une campagne de don de sang au niveau de son siège à Alger. «Cette action de solidarité vise à aider les malades qui en ont grandement besoin», a déclaré à la presse le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, après avoir fait don de son sang. Après avoir remercié l'ANS pour cette initiative, Lamamra a précisé que les travailleurs du ministère «ont répondu présents à cette journée de solidarité et à cette louable campagne», appelant la société algérienne à participer aux opérations de don de sang. La directrice générale de l'ANS, Dr Linda Ould Kablia, s'est félicitée de l'adhésion du personnel du ministère des Affaires étrangères à cette initiative, rappelant que 540 000 poches de sang avaient été collectées en 2015 et quelque 300 000 poches de sang au cours du premier semestre de 2016. Des donateurs de sang ont fait part de leur disponibilité à participer à ce genre de campagnes pour sauver des vies.

#### Lamamra reçoit les nouveaux ambassadeurs du Maroc et du Bangladesh

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a reçu, hier à Alger, Lahcen Abdelkhalek, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Par ailleurs, Lamamra, a également reçu, hier à Alger, Mohammed Abdul Hye, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Populaire du Bangladesh auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire, indique le ministère des Affaires étrangères.

### Publicité

**Pack Navigui 4G**

Avec le Pack Navigui 4G, Naviguez  
**RAPIDE 3la TOUT DE SUITE**

Modem routeur 4G

30 Go

Internet pendant 6mois\*

+

Puce Navigui 4G

=

12 990

DA\*

\* à raison de 5Go par mois  
(\*) Dans la limite des stocks disponibles

#Rapide3laToutdeSuite

Un appartement offert pour le millionième client

www.mobilis.dz